Insee Dossier

Normandie

N° 2

Novembre 2016

LA NORMANDIE À TRAVERS LA CRISE

Une timide reprise après crise en Normandie

Insee
Mesurer pour comprendre
Normandie

SYNTHÈSE

La crise économique et financière de 2008-2009 a frappé l'ensemble du territoire national. Toutefois, les régions ont été touchées de manière différente. Selon leurs caractéristiques économiques, les territoires ont réagi inégalement face à la crise et la reprise économique de 2010 a bénéficié plus fortement à certains territoires qu'à d'autres. Afin de mesurer les effets de la crise, ces caractéristiques sont observées sur une période longue, à partir de 2003.

Sur le plan de l'emploi, la crise a plutôt accentué la situation défavorable que connaît la Normandie. De 2003 à 2014, 11 000 emplois ont été perdus dans la région, soit une diminution de 0,9 %. En moyenne, sur la même période, l'emploi a augmenté de 3,9 % en province (Illustration 1). Avec la Bourgogne-Franche-Comté, le Grand-Est, le Centre-Val de Loire et les Hauts-de-France, la Normandie fait partie des cinq régions de province qui perdent de l'emploi.

Tout au long de la période, la région connaît une évolution de l'emploi moins favorable que dans la France de province. Avant récession, bien que les douze régions de province aient gagné de l'emploi, la Normandie figure parmi les régions les moins dynamiques. De 2007 à 2009, elle a particulièrement souffert des pertes d'emploi. En 2010-2011, alors que l'ensemble des régions de province connaît une reprise, celle-ci est plus timide pour la Normandie. Enfin, sur la période 2011-2014, la Normandie se trouve parmi les cinq régions ayant perdu de l'emploi.

Ces trajectoires s'expliquent notamment par des évolutions sectorielles différenciées. En effet, l'industrie a accusé de fortes pertes d'emplois, mettant en souffrance les territoires de tradition industrielle. Toutefois, la récession n'a pas fondamentalement modifié les spécificités sectorielles de la région. Par rapport à la province, les poids de l'industrie et de la construction sont plus importants en Normandie. La spécificité industrielle a légèrement diminué au profit des activités tertiaires, mais la Normandie est, en 2014, la 3e région la plus industrielle de province en termes de poids dans l'emploi total.

Entre 2003 et 2007, la Normandie gagne 30 500 emplois : la dynamique de création dans le tertiaire et la construction compense très largement les pertes d'emplois subies dans l'industrie et l'agriculture. Après 2007, hormis le tertiaire non marchand, tous les grands secteurs d'activités perdent de l'emploi. La Normandie enregistre au total une perte nette de 41 500 emplois.

Plus spécifiquement, les secteurs d'activités ayant le plus contribué à la baisse de l'emploi salarié depuis la récession sont la construction, la fabrication de matériels de transport et la métallurgie pour l'industrie, l'enseignement pour le tertiaire non marchand, les activités des ménages en tant qu'employeurs, le transport entreposage et l'intérim pour le tertiaire marchand. Ces secteurs d'activités, hormis les activités des ménages et l'enseignement, occupent une place importante dans l'économie normande, que ce soit avant récession ou en 2014. L'agriculture, quant à elle, a connu des crises régulières, comme la crise des prix agricoles en 2009 puis 2013. L'emploi agricole baisse depuis le début des années 2000 mais, à partir de 2010, il se stabilise.

1 Une dynamique de l'emploi plus faible en Normandie qu'en moyenne de province

Emploi total en 2014 par secteur et évolution 2003-2014

	Emplois en Normandie en 2014		Taux de variation annuel moyen 2003-2007		Taux de variation annuel moyen 2007-2014	
	Nombre	Part	Normandie	Province	Normandie	Province
Agriculture	41 240	3,2	-2,1	-2,6	-0,7	-0,8
Construction	90 490	7,1	3,4	3,9	-1,2	-1,0
Industrie	206 860	16,1	-1,7	-1,7	-2,1	-1,7
Tertiaire	943 980	73,6	1,1	1,4	0,0	0,5
Tous secteurs en Normandie	**1 282 570**	**100**	**0,6**	**0,9**	**-0,5**	**0,1**

Unités : nombre, %
Source : Insee, Estel au 31/12

Ces variations d'emplois sont liées à la dynamique des établissements.
Pendant la récession, les établissements qui survivent à la crise détruisent des emplois, particulièrement dans l'industrie. Dans la construction et l'industrie, les établissements fermés ont, de surcroît, engendré une perte d'emplois plus importante que le gain généré par les créations ou reprises d'établissements. Après la récession, l'industrie connaît la même dynamique, avec des pertes plus atténuées, et les suppressions d'emplois dans les établissements pérennes de la construction s'accélèrent. Seul le tertiaire a bénéficié d'une reprise, bien que légère, grâce aux emplois induits par les créations et reprises d'établissements.

La crise a généré une baisse de la richesse produite en Normandie entre 2007 et 2009. Toutefois, l'industrie normande a été remarquablement résiliente durant la crise. La valeur ajoutée industrielle, qui progressait à un rythme moindre en Normandie qu'en France métropolitaine au cours des années précédant le choc de 2008-2009, augmente plus rapidement depuis 2010. Cette évolution plus rapide fait de la Normandie la 1ère région pour la part de l'industrie dans la valeur ajoutée. Le constat est inverse pour le tertiaire : la Normandie est la région où la part du tertiaire dans la richesse produite est la moins élevée. La valeur ajoutée tertiaire décroche en 2008-2009, créant un écart important entre la Normandie et l'ensemble des régions de province en termes d'évolution.

Si elle a fait diminuer le nombre d'emplois, la crise n'a, en revanche, guère modifié la structure et les principales caractéristiques des emplois en Normandie, ces évolutions s'opérant souvent sur de longues périodes. Reflet de la perte importante d'emplois dans l'industrie et la construction, le nombre d'emplois occupés par des hommes a néanmoins fortement diminué (-4 %) tandis que celui des femmes a augmenté (+1,5 %), accélérant la tendance à la féminisation de l'emploi. De même, la part des ouvriers continuant de s'inscrire en baisse, notamment celle des ouvriers non qualifiés, la déformation de la structure d'emplois au profit des emplois qualifiés s'en trouve légèrement accentuée. La part des salariés en contrat à durée indéterminée est stable, ainsi que la part des hommes et des femmes à temps partiel. En Normandie comme ailleurs, l'emploi précaire diminue en période de crise, puis augmente en période de reprise ou quand l'emploi se raréfie de manière structurelle.

Le taux de chômage en Normandie est plus élevé qu'en moyenne en France métropolitaine, que ce soit avant ou après la récession. De plus, entre début 2008 et fin 2009, il a un peu plus augmenté dans la région. Depuis début 2013, il est relativement stable, et reste supérieur à 10 %.

Les variations du chômage sont liées à l'évolution de la population active (facteur démographique), mais aussi à l'évolution de l'emploi local (facteur économique). Entre 2007 et 2012, la population active en Normandie a augmenté de 1 % : le nombre d'actifs ayant un emploi a diminué et le nombre de chômeurs a fortement augmenté, en raison de l'engorgement du marché du travail et/ou de l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois. En effet, depuis la crise, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est continue, mais plus contenue en Normandie qu'en moyenne en France métropolitaine. Les plus jeunes ont été les premiers touchés par la crise économique, dès 2008 et 2009, mais cet accroissement du chômage chez les jeunes s'est atténué par la suite, du fait notamment des mesures prises en faveur de cette catégorie de population (dès 2009 : prime à l'embauche et dispositif « zéro charge » pour l'embauche d'apprentis, prime aux entreprises pour tout contrat de professionnalisation, etc). Les seniors de 55 ans ou plus et les demandeurs d'emploi de longue durée sont les plus affectés par la crise économique : alors que leur nombre diminuait avant récession, il augmente de 12 % par an depuis, ce qui révèle la plus grande difficulté à sortir du chômage depuis la crise. La hausse des seniors demandeurs d'emploi s'explique aussi par la fin, en 2008, de la mesure de dispense de recherche d'emploi pour les personnes âgées de 50 ans ou plus, et par l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite.

Les effets de la crise sur le marché du travail ont eu des conséquences sur le niveau de vie de la population normande. La progression du revenu a été freinée et les ménages à faible revenu souffrent plus fortement de la crise. La part des allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales dont le revenu est composé majoritairement de prestations sociales augmente de cinq points entre 2008 et 2014. Enfin, la crise économique a engendré une hausse du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, même si le taux de pauvreté en Normandie reste inférieur de 0,5 point à celui de la France métropolitaine.

Sommaire

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET EMPLOI 5

La fin de la baisse de l'emploi agricole ? 5
La construction souffre depuis 2009 6
Une contraction de l'emploi moins forte après 2010 dans l'industrie 8
Dynamisme modéré dans le tertiaire 11
Plus d'emplois détruits que créés depuis la crise 14

MARCHÉ DU TRAVAIL 16

Des conditions d'emploi stables malgré la crise 16
Le chômage en forte hausse depuis 2008 18

REVENUS ET PAUVRETÉ 20

Les ménages à faible revenu souffrent plus fortement de la crise 20

TERRITOIRES 22

De fortes inégalités territoriales renforcées par la récession de 2008-2009 22

DÉFINITIONS 26

Ce dossier a été réalisé par Isabelle Bigot, Valérie Comte-Trotet, Catherine Fichot, Caroline Levouin, Michel Moisan, Étienne Silvestre et Catherine Sueur (Insee Normandie)

La fin de la baisse de l'emploi agricole ?

Fin 2014, l'agriculture, la sylviculture et la pêche emploient 41 200 personnes en Normandie, soit 13 % de moins qu'en 2003. La part de ces secteurs dans l'emploi total est plus forte en Normandie que dans l'ensemble des régions de province : 3,2 % contre 2,5 %.

Le début des années 2010 marque la fin de la baisse de l'emploi dans l'agriculture. Cette inflexion est essentiellement due à la diminution de l'emploi dit familial, la moindre participation des membres de la famille du chef d'exploitation aux travaux agricoles se trouvant en partie compensée par les salariés permanents. Il s'agit d'un phénomène national *(Illustration 2)*. Au fil des ans, la baisse de l'emploi avait accompagné la concentration des exploitations agricoles, avec l'extension de la surface cultivée par exploitation, l'accroissement de la taille des élevages et une mécanisation de plus en plus poussée. L'agriculture rejoindrait-elle les secteurs d'activité créateurs d'emplois ? Ce serait une bonne nouvelle pour une Normandie où ce secteur pèse plus qu'en moyenne nationale.

En revanche, l'emploi dans la pêche (3 000 emplois en 2012) et dans la sylviculture (1 200 emplois) continue de baisser sensiblement : – 16 % dans la pêche entre 2007 et 2012 (– 12 % en province) et – 12 % dans la sylviculture (– 3 % en province).

2 La fin de la baisse de l'emploi agricole à partir de 2010

Évolution de l'emploi total dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche de 2003 à 2014

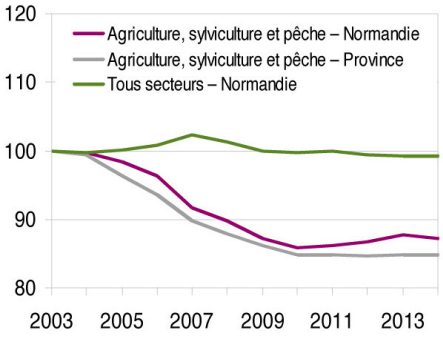

Source : Insee, Estel au 31/12
Unité : indice en base 100 en 2003

Un secteur soumis à des crises régulières

En 2013, l'agriculture, la sylviculture et la pêche génèrent 2,2 % de la valeur ajoutée produite en Normandie. C'est la part moyenne des régions de province. Cette part tend à diminuer davantage en Normandie *(Illustration 3) :* en 2003 elle atteignait 3 %.

3 L'agriculture normande très affectée par la crise des prix agricoles en 2009 puis 2013

Évolution de la valeur ajoutée dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche de 2003 à 2013

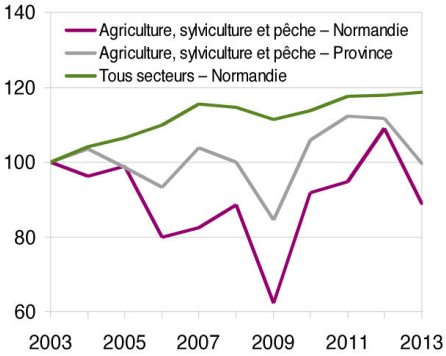

Source : Insee, Comptes régionaux base 2010
Unité : indice en base 100 en 2003

L'agriculture régionale subit les crises chroniques françaises de ces dernières années. En 2009, année noire, l'ensemble des prix agricoles sont orientés à la baisse. Les prix à la production chutent très sévèrement, notamment dans les secteurs des céréales et du lait (deux productions importantes en Normandie), entraînant l'effondrement de la valeur ajoutée agricole (– 30 %). Après la flambée des cours en 2012, les prix des céréales baissent à nouveau en 2013. Ensuite, 2015 est l'année des difficultés concernant les productions animales. La baisse des prix de la viande fragilise les trésoreries des éleveurs. Au même moment, la sortie des quotas se traduit par une hausse générale de la production européenne, dans un contexte de ralentissement de la demande mondiale, avec un marché russe toujours sous embargo. Les filières de la viande et du lait normandes en pâtissent largement.

Poursuite de la concentration de l'agriculture

En 2010, le nombre d'exploitations agricoles avoisine les 35 400, un tiers de moins qu'en 2000 *(Illustration 4)*. Les petites exploitations continuent de se raréfier. Leurs capacités de production sont reprises par des exploitations moyennes ou grandes, dont la superficie moyenne, bien supérieure à la moyenne nationale, atteint 93 hectares en 2010, soit une progression de 27 % en dix ans.

L'agriculture normande reste spécialisée dans l'élevage bovin (42 % des exploitations, contre un quart en province). Cette spécialisation recule cependant, puisqu'elle concernait 60 % des exploitations à la fin des années quatre-vingt.

En se concentrant, cette agriculture se professionnalise. Sur l'exploitation agricole, les membres de la famille du chef d'exploitation n'apportent que 12% du volume de travail (21% dix ans auparavant).

4 Une forte baisse des petites exploitations en dix ans

Caractéristiques des exploitations agricoles

Taille des exploitations	Normandie		Province	
	2010	Évolution 2000-2010	2010	Évolution 2000-2010
Petites exploitations (nombre)	15 490	– 41,4	177 060	– 35,9
Superficie moyenne (ha)	7,9	20,9	10,5	26,1
Part dans la SAU* totale (%)	6,2	– 2,2	7,0	– 1,4
Moyennes et grandes exploitations (nombre)	19 880	– 22,3	307 890	– 19,2
Superficie moyenne (ha)	93,4	26,8	79,7	21,6
Part dans la SAU totale (%)	93,8	2,2	93,0	1,4
Ensemble (nombre)	35 370	– 32,0	484 950	– 26,2
Superficie moyenne (ha)	56,0	41,5	54,4	31,2
Part dans la SAU totale (%)	100,0	/	100,0	/

** SAU : superficie agricole utilisée*
Sources : AGRESTE, recensements de l'agriculture 2000 et 2010
Unités : nombre, %

La construction souffre depuis 2009

En Normandie, le poids de la construction dans l'emploi et la production est relativement élevé. Or, dans la région comme en France, ce secteur, après avoir fortement progressé, subit en 2009 une importante récession. Par rapport à celle qui frappe l'ensemble des secteurs, celle de la construction est à la fois plus marquée et plus durable. Ce retournement s'explique en grande partie par une réduction de la demande.

Une demande qui fléchit nettement

En France, le marché immobilier est dynamique au début des années 2000. La baisse des taux, l'allongement des durées d'emprunts et certains dispositifs publics (comme le prêt à taux zéro ou les dispositifs d'amortissement fiscal en faveur de l'investissement locatif) stimulent la demande de biens immobiliers dont les prix augmentent. Ce dynamisme, conjugué à l'effort de construction de logements sociaux porté par le plan de cohésion sociale de 2005, favorise la construction : de 2003 à 2008, les mises en chantier de logements progressent de 2,9 % par an en Normandie et de 1,8 % en province. Sur cette période, la valeur ajoutée et l'emploi du secteur croissent vivement.

En 2008, les conditions d'emprunt se durcissent, les taux d'intérêt remontent et les ventes immobilières reculent (– 52,8 % en Normandie et – 38,2 % en province, par rapport à 2007). Elles peinent par la suite à repartir, malgré la stabilisation des prix. L'activité de la construction s'en trouve affectée : de 2008 à 2014, les mises en chantier régressent, de 3,8 % par an en Normandie et de 3,4 % en province. En outre, les collectivités locales, sous l'influence de la baisse des dotations de l'État, réduisent leurs investissements. Dans la région, les dépenses de travaux publics reculent de – 2,2 % par an de 2008 à 2014. L'ensemble de ces facteurs contribue à un net ralentissement de la construction depuis 2008.

Une évolution de la valeur ajoutée importante, mais moins qu'en province

En termes de richesse créée, la valeur ajoutée de la construction normande s'élève à 5,5 milliards d'euros en 2013, soit 6,8 % du total régional. Cette part classe la Normandie au 5e rang des 12 régions de province. En Normandie néanmoins, le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée est tel qu'il tend à minorer celui des autres secteurs. Hors industrie, le poids de la construction dans la valeur ajoutée situerait la région au 3e rang, derrière la Corse et les Pays de la Loire.

Depuis 2003, la valeur ajoutée de la construction a progressé de 39 %, bien plus que dans l'ensemble des secteurs normands (20 points de plus). Cette progression est toutefois moins élevée qu'en province (4 points de moins). Comme en province en revanche, cette forte hausse a eu lieu uniquement de 2003 à 2008, pendant la phase de croissance. La valeur ajoutée baisse ensuite jusqu'en 2010 (– 5,2 %) puis repart, sans retrouver en 2013 son niveau d'avant crise *(Illustration 5)*. Ce recul reflète bien une baisse de la production et non une baisse des prix. Depuis 2008 en effet, la mesure des prix dans la construction est en constante progression au niveau national.

5 La richesse créée dans la construction plus dynamique que celle de l'ensemble des secteurs

Évolution de la valeur ajoutée dans la construction de 2003 à 2013

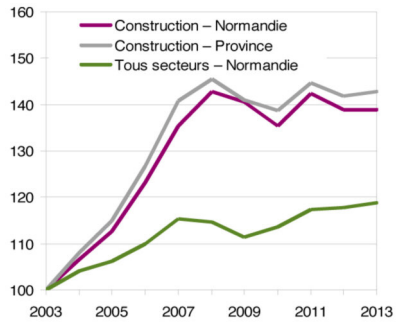

Source : Insee, Comptes régionaux base 2010
Unité : indice en base 100 en 2003

La construction est présente sur tout le territoire

L'emploi de la construction est relativement bien réparti sur le territoire *(Illustration 6)*. Les entreprises de la construction, de petite taille en général, sont plus souvent implantées en dehors des grandes agglomérations. Ainsi, alors que les communes du Havre, de Rouen et de Caen concentrent 20 % des effectifs salariés de la région en 2014, elles ne cumulent que 7 % de l'emploi salarié de la construction.

6 L'emploi salarié dans la construction faiblement concentré

Localisation de l'emploi salarié dans la construction en Normandie en 2014

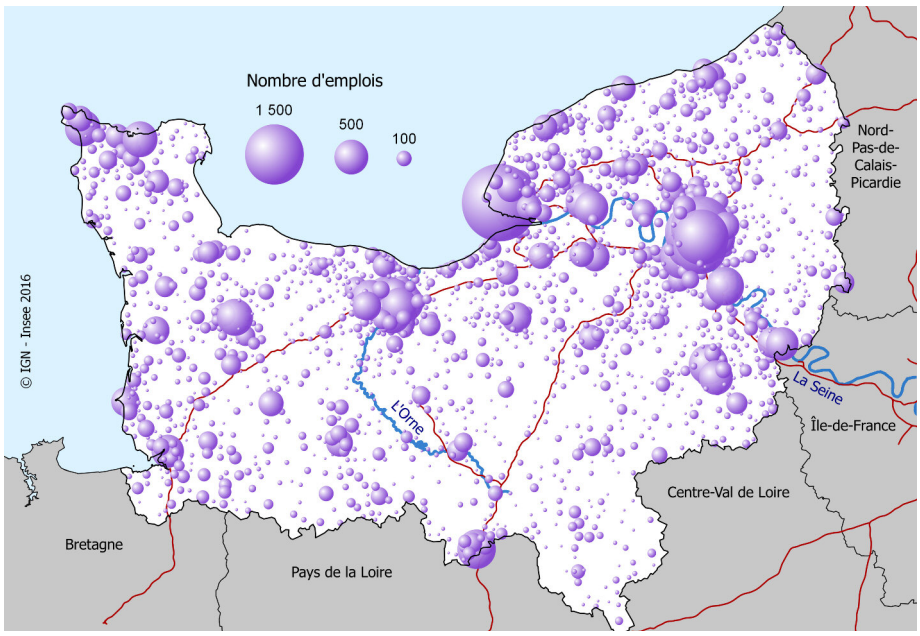

Source : Insee, Clap 2014 – hors Défense

L'emploi baisse après 2008

Fin 2014, en Normandie, la construction emploie 90 500 personnes, soit 7,1 % de l'emploi total. Même si le poids de la construction dans l'emploi normand est un peu plus élevé qu'ailleurs, il reste dans la moyenne de province (6,7 %). Parmi ces emplois, 17,6 % sont non salariés, une part importante au regard de l'ensemble des secteurs (10,2 %), mais similaire à celle observée dans la construction en province (21,7 %).

Depuis 2003, le secteur a gagné 4 300 emplois (+ 5,0 %), une hausse moins importante qu'en province (3,5 points de moins). Cette hausse est due exclusivement à la croissance du nombre de non salariés. En effet, le nombre de salariés est stable entre 2003 et 2014 tandis que celui des non salariés augmente d'un tiers, notamment du fait de la mise en place en 2009 du régime de l'auto-entrepreneur. La progression de l'emploi étant moindre que celle de la valeur ajoutée, la productivité apparente du travail augmente, passant de 45 600 euros par tête en 2003 à 58 800 euros en 2014.

7 Une forte hausse jusqu'en 2008, suivie d'une baisse continue de l'emploi

Évolution de l'emploi total dans la construction de 2003 à 2014

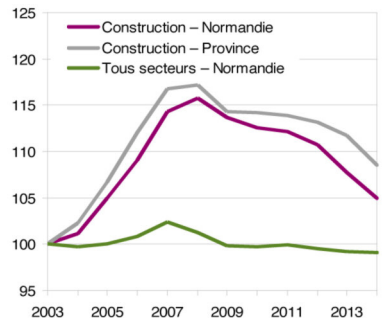

Source : Insee, Estel au 31/12
Unité : indice en base 100 en 2003

8 La baisse de l'emploi dans la construction après 2008 concerne tous les départements

Évolution de l'emploi total dans la construction par département

	Emplois en 2014	Évolution de l'emploi 2003-2014		Taux de variation annuel moyen	
		Volume	%	2003-2008	2008-2014
Calvados	18 200	1 120	6,6	3,3	-1,6
Eure	14 260	930	7,0	3,2	-1,5
Manche	15 170	500	3,4	2,1	-1,2
Orne	7 480	-550	-6,8	1,8	-2,6
Seine-Maritime	35 380	2 270	6,9	3,3	-1,6
Construction en Normandie	**90 490**	**4 270**	**5,0**	**3,0**	**-1,6**
Tous secteurs en Normandie	**1 282 570**	**-11 050**	**-0,9**	**0,3**	**-0,4**

Source : Insee, Estel au 31/12
Unités : nombre, %

Du fait des fluctuations d'activité, la progression de l'emploi est loin d'avoir été linéaire. Le secteur gagne 13 550 postes de 2003 à 2008 (+ 15,7 %), puis en perd 9 300 de 2008 à 2014. Ces évolutions sont bien plus marquées que celles de l'emploi total, mais elles sont conformes à celles de la construction dans la France de province. Les effets de la récession sur l'emploi restent toutefois particulièrement forts dans la région *(Illustration 7)*. Les travaux de construction spécialisés, qui recrutent 80 % des salariés de la construction, participent majoritairement à la baisse de l'emploi dans le secteur depuis la crise. L'emploi dans la construction de bâtiments recule chaque année. Seul le génie civil n'enregistre une baisse de l'emploi qu'à partir de 2013, d'où l'accélération de la baisse dans la construction à partir de cette date.

L'Orne, particulièrement frappée par la baisse de l'emploi dans la construction

Le recul du secteur durant la période de récession est particulièrement vif dans l'Orne, avec 2,6 % d'emplois en moins par an, soit une baisse supérieure d'un point à celle constatée au niveau régional. Toutefois, ce département est celui qui concentre le moins d'emplois de la construction (8,3 % de l'emploi régional du secteur). Durant la période de croissance déjà, l'Orne se distingue par une progression en retrait (+ 1,8 % par an contre + 3,0 % en Normandie). Au final, l'Orne est le seul département normand où l'emploi du secteur régresse sur l'ensemble de la période étudiée, de 2003 à 2014 *(Illustration 8)*. La Manche est le département le moins touché par la baisse de l'emploi dans la construction, même si l'emploi recule de – 1,2 % par an entre 2008 et 2014.

Une contraction de l'emploi moins forte après 2010 dans l'industrie

La Normandie est une région de tradition industrielle. La crise économique et financière de 2008 a particulièrement touché le secteur, et notamment l'industrie automobile, activité importante dans l'économie normande. Toutefois, l'industrie normande a été remarquablement résiliente durant la crise. La valeur ajoutée industrielle, qui progressait à un rythme moindre en Normandie qu'en France métropolitaine au cours des années précédant le choc de 2008-2009, augmente plus rapidement depuis 2010.

La Normandie, région où la contribution de l'industrie à la valeur ajoutée est la plus forte

La Normandie se place au 1er rang des douze régions de province en termes de poids de l'industrie dans la valeur ajoutée (20 %, contre 16 % en moyenne en province). Cette importance de l'industrie dans la région n'a fait que se confirmer depuis dix ans. En 2003, la Normandie ne figurait qu'au 5e rang sur 12 avec un poids de 22 % contre 19 % en province. Les secteurs prédominants, comprenant les industries pétrochimiques, chimiques, pharmaceutiques, la production d'électricité et le raffinage, demeurent des secteurs à forte valeur ajoutée. Ainsi, bien que le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée normande ait chuté en 10 ans, il a moins diminué qu'ailleurs ce qui a permis à la région d'atteindre la première place.

9 La Normandie retrouve dès 2011 le niveau de valeur ajoutée de 2007

Évolution de la valeur ajoutée dans l'industrie de 2003 à 2013

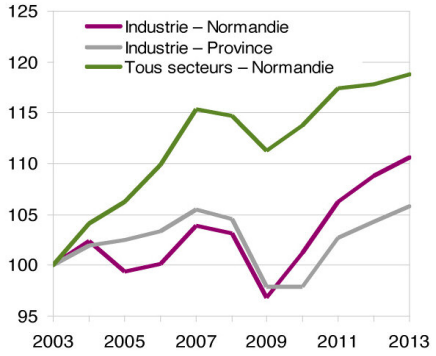

Source : Insee, Comptes régionaux base 2010
Unité : indice en base 100 en 2003

Après la crise, une remontée plus précoce de la valeur ajoutée industrielle en Normandie

La valeur ajoutée industrielle a fléchi sous l'effet de la crise de 2008, plus fortement que dans l'ensemble des secteurs de l'économie normande *(Illustration 9)*. Avant la crise, sur la période 2003-2008, la valeur ajoutée industrielle progressait plus modérément en Normandie qu'en France de province (0,6 % contre 0,9 % par an). En revanche, après la crise, sur la période 2008-2013, elle augmente plus vite dans la région qu'ailleurs (1,4 % contre 0,3 % par an).

La production industrielle française s'est dégradée dès le printemps 2008. Si le repli a affecté toutes les branches, il a été particulièrement marqué dans la fabrication de matériel de transport (incluant l'industrie automobile), la fabrication d'équipements électriques et celle d'autres produits industriels (chimie, pharmacie, métallurgie, etc), secteurs qui représentent les deux tiers de la valeur ajoutée industrielle normande. Plusieurs points forts de l'industrie régionale ont donc été durement touchés par la récession de 2008-2009. Cependant, la valeur ajoutée in-

10 Le dynamisme du secteur de la fabrication d'autres produits industriels contribue fortement au redressement de la valeur ajoutée normande

Évolution de la valeur ajoutée industrielle de 2003 à 2013 par secteur

	Taux de variation annuel moyen 2003-2008		Taux de variation annuel moyen 2008-2013		Contribution des secteurs à la variation de la VAI ** 2008-2013		Part dans la VAI en 2013	
	Normandie	Province	Normandie	Province	Normandie	Province	Normandie	Province
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-3,1	0,4	5,4	3,7	47,1	220,2	13,7	16,5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,2	0,8	2,1	1,4	24,0	96,4	16,4	18,3
Cokéfaction et raffinage	10,3	11,2	-1,2	-0,1	-3,9	-0,2	4,2	0,8
Fabrication d'équipements électriques, informatiques ; fabrication de machines	-4,2	0,2	-1,6	-2,7	-10,5	-128,0	8,3	10,8
Fabrication de matériels de transport	-3,7	-0,5	-0,1	0,7	-0,9	21,2	8,3	7,9
Fabrication d'autres produits industriels	2,8	1,3	1,2	-0,6	44,1	-109,6	49,1	45,7
Ensemble des activités industrielles	**0,6**	**0,9**	**1,4**	**0,3**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

*** VAI : valeur ajoutée industrielle*

Source : Insee, Comptes régionaux base 2010
Unité : %
Note : l'évolution de la valeur ajoutée industrielle est décomposée en la somme des contributions de ses différents secteurs d'activités. Il s'agit de pondérer les variations annuelles du secteur d'activités par son poids dans l'ensemble des activités industrielles. La pondération est réalisée avec le poids en début de période (2008), ce qui explique que sur la période 2008-2013, la somme des contributions ne coïncide pas toujours avec la variation annuelle moyenne.
Note de lecture : la fabrication d'autres produits industriels, qui pèse 49,1 % de la valeur ajoutée des activités industrielles en Normandie en 2013, voit sa valeur ajoutée augmenter de 2,8 % par an entre 2003 et 2008, puis de 1,2 % par an entre 2008 et 2013. Ce secteur contribue à hauteur de 0,6 point à l'augmentation constatée sur l'ensemble des activités industrielles.

dustrielle en Normandie s'est redressée dès 2010, plus rapidement et plus fortement qu'en province. L'activité industrielle rebondit dès le 2e trimestre 2009, notamment dans l'automobile, qui bénéficie de mesures temporaires de soutien à la demande (octroi de primes à la casse) et de la reprise des importations des pays émergents. En outre, les bonnes performances de la construction aéronautique, filière importante dans la région, ont permis de soutenir l'industrie. Le raffinage, l'énergie et la fabrication de matériel de transport, qui représentent plus du quart de la valeur ajoutée industrielle de la région, se sont redressés un an plus tôt que le reste de l'industrie.

La valeur ajoutée industrielle est portée par la dynamique de la chimie et de la pharmacie

Les secteurs qui contribuent le plus à l'évolution de la valeur ajoutée entre 2008 et 2013 sont l'énergie et la fabrication d'autres produits industriels *(Illustration 10)*. L'évolution de la valeur ajoutée de ces secteurs a été plus favorable en Normandie qu'en province. C'est surtout la croissance des autres produits industriels (dans lesquels sont classés les pétrochimistes, les industries pharmaceutiques, etc.) qui explique la dynamique d'ensemble plus favorable dans la région.

Les gros établissements industriels plus présents dans la vallée de la Seine

Les gros établissements industriels sont implantés sur la vallée de la Seine *(Illustration 11)*. Un pôle raffinage et pétrochimie s'est développé autour de l'axe Rouen - Le Havre (Total, Exxonmobil, etc.). Autour des grandes villes, Rouen, Le Havre, Caen, Cherbourg-Octeville, l'industrie du matériel de transport est bien implantée avec Renault, Peugeot Citroën, etc. Les industries pharmaceutiques, avec Sanofi ou Glaxo Wellcome, sont très présentes dans l'Eure. Les centrales productrices d'électricité, à Paluel, Penly et Flamanville, font aussi partie des plus gros employeurs régionaux. Les industries agroalimentaires sont plus spécialement implantées dans la Manche (Les maîtres laitiers du Cotentin, Elle et Vire, etc) et en Seine-Maritime (Ferrero, Nestlé, etc.).

Une baisse de l'emploi dans l'industrie beaucoup plus forte que dans les autres secteurs

Bien qu'en 2013, la part de l'industrie dans l'emploi soit plus importante en Normandie (16 %) qu'en France de province (14 %), la région a perdu sa première place par rapport à 2003 : elle est au 3e rang des 12 nouvelles régions de province, derrière la Bourgogne-Franche-Comté et les Pays de la Loire (17 %).

Le nombre des emplois industriels s'inscrit en net recul depuis 2003 *(Illustration 12)*. En Normandie comme ailleurs, l'industrie est de loin le secteur qui a perdu le plus d'emploi entre 2003 et 2014 : en moyenne 4 000 emplois par an. Les emplois industriels salariés et non salariés sont passés de 256 300 à 206 900 en 11 ans. La part de l'emploi industriel dans l'emploi total a reculé de 20 % à 16 % en Normandie et de 17 % à 14 % en province. Le recul de l'emploi industriel en Normandie n'a bien sûr pas commencé avec la crise de 2008. Il s'inscrit dans un mouvement historique profond, qui concerne l'ensemble du pays. L'externalisation des services auparavant réalisés au sein de l'industrie manufacturière, les gains de productivité dus au progrès technique, la déformation de la structure de la demande au profit des services et la concurrence internationale expliquent la compression du nombre d'emplois industriels.

Depuis 2010, au sortir de la crise, la baisse du nombre des emplois est moins forte. L'érosion observée depuis des années s'atténue un peu. Les pertes d'emploi dues à l'externalisation des services (commencée dans les années 80) ont fini par se stabiliser. De plus, en Normandie, celles attribuables aux grandes restructurations avec fermeture de sites (Moulinex en 1990, UNIMETAL-SMN en 1993, SNACH et les Ateliers et Chantiers du Havre en 1999, Éclair Prestil en 2001, etc) ont fini par ralentir.

La Manche, département le plus épargné par la perte d'emplois industriels

Tous les départements normands sont touchés par la baisse de l'emploi industriel *(Illustration 13)*. La Manche se démarque toutefois par une perte d'emploi beaucoup plus modérée (– 0,4 % par an entre 2008 et 2014), ce département bénéficiant d'un tissu industriel assez diversifié qui limite les risques de crise sectorielle importante. En outre, les activités industrielles les plus importantes localement (énergie, constructions navales, agroalimentaire) sont parmi les moins exposées aux aléas de la conjoncture.

Après la crise, les quatre autres départements normands subissent une perte comprise entre – 2,5 % et – 2,0 % par an. La Seine-Maritime, qui concentre 39 % des emplois industriels normands en 2014, perd quasiment autant

11 La vallée de la Seine abrite les gros établissements industriels

Localisation de l'emploi dans l'industrie en Normandie en 2014

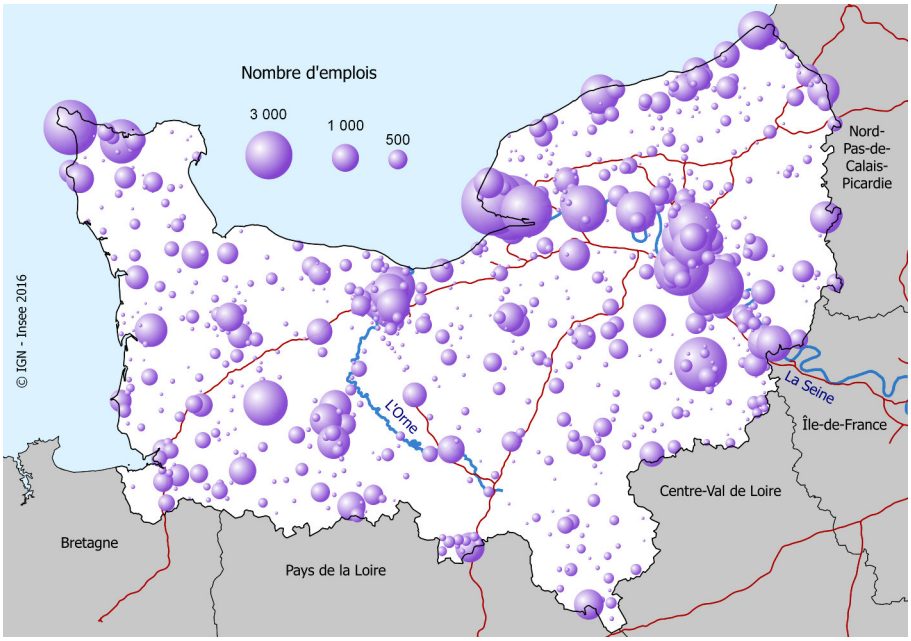

Source : Insee, Clap 2014 – hors Défense

12 La baisse de l'emploi industriel s'est accélérée pendant les années de crise

Évolution de l'emploi total dans l'industrie de 2003 à 2014

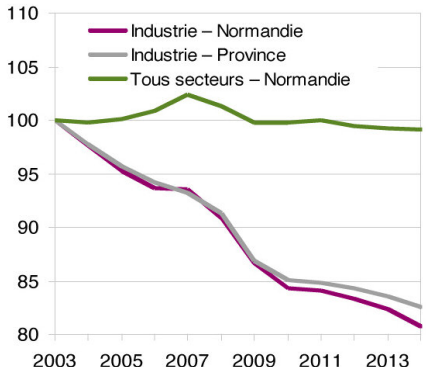

Source : Insee, Estel au 31/12
Unité : indice en base 100 en 2003

13 La Manche plus épargnée par la baisse de l'emploi industriel grâce à un tissu diversifié

Évolution de l'emploi total dans l'industrie par département

	Emplois en 2014	Évolution de l'emploi 2003-2014		Taux de variation annuel moyen	
		Volume	%	2003-2008	2008-2014
Calvados	33 950	-9 140	-21,2	-1,8	-2,5
Eure	39 030	-11 980	-23,5	-2,4	-2,4
Manche	33 010	-930	-2,7	0,0	-0,4
Orne	20 540	-5 260	-20,4	-1,9	-2,2
Seine-Maritime	80 330	-22 110	-21,6	-2,3	-2,1
Industrie en Normandie	**206 860**	**-49 420**	**-19,3**	**-1,9**	**-2,0**
Tous secteurs en Normandie	**1 282 570**	**-11 050**	**-0,9**	**0,3**	**-0,4**

Source : Insee, Estel au 31/12
Unités : nombre, %

d'emplois industriels avant et après récession. Elle concentre ses pertes d'emplois depuis 2008 essentiellement dans l'industrie automobile, dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, la métallurgie et le raffinage. À eux quatre, ces secteurs représentent 64 % des pertes d'emplois de 2008-2014. L'Eure est le deuxième département normand en termes d'emplois industriels (19 %). Comme en Seine-Maritime, le département perd autant d'emplois entre 2003 et 2008 qu'entre 2008 et 2014. Les pertes touchent des secteurs plus divers. Ceux enregistrant les plus grandes pertes d'emplois sont la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, l'industrie chimique, la fabrication de machines et équipements, et la fabrication de denrées alimentaires. Ces secteurs concentrent 56 % des pertes d'emplois industriels de l'Eure.

Enfin, le Calvados et l'Orne, concentrant respectivement 16 % et 10 % de l'emploi industriel normand, voient leurs pertes d'emplois s'accélérer après 2008. Les pertes d'emplois sont conséquentes pour les deux départements dans la fabrication de matériel de transport (39 % des pertes d'emplois industriels de 2008 à 2014 dans le Calvados et 30 % dans l'Orne).

L'énergie et les industries agroalimentaires, secteurs moins soumis aux aléas conjoncturels

La baisse globale du nombre d'emplois industriels cache de fortes disparités selon les secteurs *(Illustration 14)*. Les secteurs de l'énergie et des industries agroalimentaires, qui emploient plus du quart des salariés de l'industrie régionale, ont mieux résisté à la crise. Ces activités sont moins soumises aux fluctuations de la demande. En revanche, les secteurs les plus contributifs à la baisse, incluant l'automobile (fabrication de matériels de transport), les équipements électriques, électroniques, informatiques, le travail du bois, les industries du papier, le textile et l'habillement, ont perdu plus du tiers de leurs emplois en 11 ans. Toutefois, malgré ces pertes, la spécialisation sectorielle de l'industrie en Normandie ne s'est pas fondamentalement transformée entre 2008 et 2014.

14 La fabrication de matériels de transport, la fabrication d'équipements et la métallurgie représentent plus de la moitié de la baisse de l'emploi industriel entre 2008 et 2014

Évolution de la valeur ajoutée industrielle de 2003 à 2013 par secteur

	Emplois en 2014	Taux de variation annuel moyen 2003-2008		Taux de variation annuel moyen 2008-2014		Contribution sectorielle à l'évolution de l'emploi entre 2008 et 2014	
		Normandie	Province	Normandie	Province	Normandie	Province
Fabrication d'autres produits industriels	95 330	-2,1	-2,5	-2,3	-2,6	54,5	68,1
dont Métallurgie et fabrication de produits métalliques	*25 610*	*-2,4*	*-1,7*	*-1,9*	*-2,3*	*11,6*	*16,9*
Fabrication de produits en caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	*19 640*	*-1,5*	*-1,8*	*-2,3*	*-2,8*	*11,1*	*15,1*
Industrie chimique	*11 470*	*-2,6*	*-2,7*	*-1,8*	*-1,4*	*5,0*	*3,2*
Industrie pharmaceutique	*8 210*	*2,6*	*1,0*	*-1,4*	*-0,7*	*2,6*	*0,9*
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	35 020	-0,1	-1,2	-0,3	-0,4	2,4	3,4
Fabrication de matériels de transport	25 160	-3,4	-1,7	-3,9	-2,1	25,2	12,1
Fabrication d'équipements électriques, informatiques ; fabrication de machines	21 740	-3,3	-1,6	-3,1	-2,5	17,2	18,9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	19 590	0,4	0,0	0,9	0,7	-3,8	-3,5
Cokéfaction et raffinage	2 720	-2,6	-2,2	-5,8	-5,5	4,4	1,0
Ensemble des activités industrielles en Normandie	**199 560**	**-1,9**	**-1,9**	**-2,1**	**-1,8**	**100,0**	**100,0**
Tous secteurs	1 151 360	0,3	0,6	-0,6	-0,1	/	/

Source : Insee, Estel au 31/12
Unités : nombre, %
Note : l'évolution de l'emploi industriel est décomposée en la somme des contributions de ses différents secteurs d'activités. Il s'agit de pondérer les variations annuelles du secteur d'activités par son poids dans l'ensemble des activités industrielles. La pondération est réalisée avec le poids en début de période (2008), ce qui explique que sur la période 2008-2013, la somme des contributions ne coïncide pas toujours avec la variation annuelle moyenne.
Note de lecture : la fabrication de matériel de transport compte 25 160 emplois en 2014. L'emploi dans le secteur baisse, en Normandie, de – 3,4 % par an entre 2003 et 2008 (– 1,7 % en province) et de – 3,9 % par an entre 2008 et 2014 (– 2,1 % en province). Le secteur contribue à hauteur de – 0,5 point à la variation constatée sur l'ensemble des activités industrielles (contribution à la baisse moins forte en province : – 0,2 point).

Dynamisme modéré dans le tertiaire

En Normandie, la part du tertiaire dans l'emploi et dans la valeur ajoutée est moins importante qu'en province, du fait de la prépondérance de l'industrie. Ce secteur a bien résisté à la crise, comparativement aux autres. Cette solidité est néanmoins à relativiser, la reprise du secteur étant sensiblement moins forte que dans le tertiaire de province.

Une fort repli de la valeur ajoutée tertiaire entre 2007 et 2009

En 2013, la valeur ajoutée du tertiaire s'élève à 57 milliards d'euros en Normandie, soit 70,7 % du total. La Normandie est la région de province où cette part est la moins élevée. Ce classement résulte de l'importance du tissu industriel dans la région, lequel contribue davantage qu'en province à la valeur ajoutée.

La valeur ajoutée du tertiaire normand a progressé de 20,9 % entre 2003 et 2013, davantage que dans l'ensemble de l'économie régionale (deux points de plus). La dynamique est toutefois bien plus élevée en province (huit points de plus). Jusqu'en 2007, la valeur ajoutée tertiaire augmente de 4,4 % par an en Normandie, une progression aussi soutenue qu'en province. Entre 2007 et 2009, elle décroche en Normandie alors qu'elle est quasi stable en moyenne en province. Ce décrochage explique l'écart important entre la Normandie et l'ensemble des régions de province en termes d'évolution de la valeur ajoutée *(Illustration 15)*. Si l'industrie normande a plutôt mieux traversé la crise que les autres industries régionales, le constat est donc inverse concernant les activités tertiaires.

La valeur ajoutée décroche dans le secteur de l'information et de la communication

Après 2007, la valeur ajoutée diminue dans tous les secteurs du tertiaire, mais la dégradation est plus marquée en Normandie qu'en moyenne en province. Quatre secteurs d'activités expliquent le décrochage de la valeur ajoutée tertiaire en Normandie : l'informa-

15 La valeur ajoutée tertiaire évolue moins favorablement qu'en province

Évolution de la valeur ajoutée dans le tertiaire de 2003 à 2013

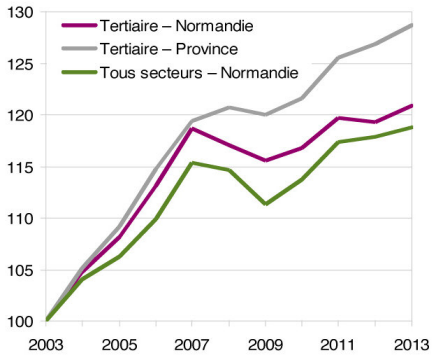

Source : Insee, Comptes régionaux base 2010
Unité : indice en base 100 en 2003

16 Une dynamique de la valeur ajoutée différente selon le secteur d'activités du tertiaire

Évolution de la valeur ajoutée tertiaire de 2003 à 2013 par secteur

	Taux de variation annuel moyen 2003-2007		Taux de variation annuel moyen 2007-2013		Contribution des secteurs à la variation de la VAT ** 2007-2013		Part dans la VAT en 2013	
	Normandie	Province	Normandie	Province	Normandie	Province	Normandie	Province
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,6	1,5	-1,3	0,3	-53,4	3,1	12,5	13,9
Transport et entreposage	5,6	3,8	-1,1	1,5	-25,9	7,3	7,2	6,0
Hébergement et restauration	4,0	4,5	1,3	2,1	13,8	5,9	3,5	3,7
Information et communication	3,1	3,6	-11,9	-4,1	-125,3	-14,9	2,1	3,7
Activités financières et d'assurance	5,0	4,9	4,3	4,2	48,4	13,0	4,1	4,3
Activités immobilières	7,7	7,7	0,0	0,4	-1,7	5,7	18,3	17,1
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	5,6	6,1	-2,0	0,0	-86,1	0,1	12,3	13,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	3,8	4,1	2,8	2,7	298,4	68,6	36,1	33,9
Autres activités de services	3,4	4,0	2,7	4,0	31,8	11,2	4,1	3,9
Ensemble des activités tertiaires	**4,4**	**4,5**	**0,3**	**1,3**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

*** VAT : valeur ajoutée tertiaire*

Source : Insee, Comptes régionaux base 2010
Unité : %
Note : l'évolution de la valeur ajoutée tertiaire est décomposée en la somme des contributions de ses différents secteurs d'activités. Il s'agit de pondérer les variations annuelles du secteur d'activités par son poids dans l'ensemble des activités tertiaires. La pondération est réalisée avec le poids en début de période (2007), ce qui explique que sur la période 2007-2013, la somme des contributions ne coïncide pas toujours avec la variation annuelle moyenne.
Note de lecture : l'information et la communication, qui pèse 2,1 % de la valeur ajoutée du tertiaire en Normandie en 2013, voit sa valeur ajoutée augmenter de 3,1 % par an entre 2003 et 2007, puis chuter de – 11,9 % par an entre 2007 et 2013. Le secteur contribue à hauteur de – 0,5 point à la variation constatée sur l'ensemble des activités tertiaires.

tion et la communication, les activités scientifiques et techniques, le commerce, et le transport-entreposage *(Illustration 16)*. Le secteur de l'information et de la communication, bien qu'il ne représente que 2,1 % de la valeur ajoutée tertiaire en 2013, est le plus contributif au ralentissement de cette dernière entre 2007 et 2013. Sa valeur ajoutée chute de près de 12 % par an en Normandie alors qu'elle ne baisse que de 4 % par an en province. Les activités scientifiques et techniques contribuent aussi au ralentissement du secteur en Normandie, contrairement à la province.

L'emploi tertiaire, concentré dans les chefs-lieux

Orienté notamment vers la satisfaction des besoins de proximité, l'emploi tertiaire est concentré dans les chefs-lieux *(Illustration 17)*, du fait de l'importance de leur population et de la présence des services publics. Ainsi, Rouen, Caen et le Havre regroupent ensemble le quart des salariés normands du tertiaire, et seulement 5,4 % de ceux de l'industrie et 6,8 % de ceux de la construction. De ce fait, le Calvados et la Seine-Maritime sont les départements où le tertiaire est le plus développé.

Avant la crise économique et financière, la Seine-Maritime, le Calvados et l'Eure sont les plus dynamiques en termes d'évolution de l'emploi tertiaire *(Illustration 19)*. Seul l'Orne, département le moins tertiaire de la région, perd des emplois entre 2003 et 2007. Après 2007, la crise économique a freiné la dynamique de l'emploi tertiaire dans tous les départements tandis que l'Orne continue de perdre des emplois. Le tertiaire est en grande partie dynamisé par des évolutions structurelles comme la démographie et l'Orne est le seul département normand qui perd de la population entre 2008 et 2013 (– 1,2 %).

17 Rouen, Caen et Le Havre concentrent un quart de l'emploi salarié tertiaire

Localisation de l'emploi dans le tertiaire en Normandie en 2014

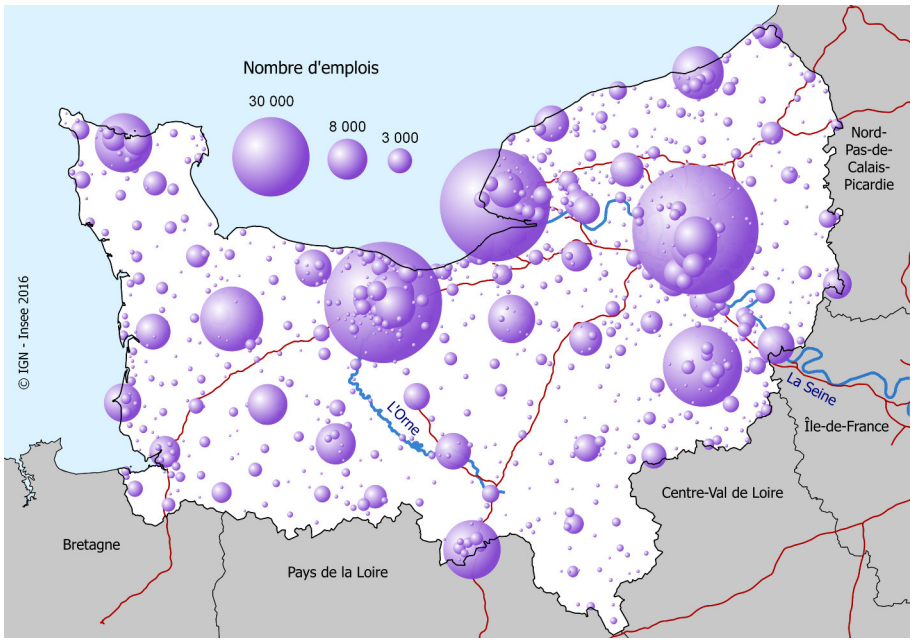

Source : Insee, Clap 2014 – hors Défense

L'emploi tertiaire se maintient malgré la crise

En Normandie, le poids du tertiaire dans l'emploi est, comme pour la valeur ajoutée, moins important qu'en province. La région comptabilise 944 000 emplois tertiaires, soit 73,6 % de l'emploi total (76,4 % en province). La Bourgogne-Franche-Comté et les Pays-de-la-Loire sont les seules régions provinciales où ce poids est encore plus faible. Cette différence entre la Normandie et la province concerne essentiellement le tertiaire marchand, moins développé dans la région (2,2 points de moins qu'en province). De même, l'emploi non salarié dans le tertiaire normand est moins important qu'en province (8,6 % contre 9,8 %).

De 2003 à 2014, l'emploi tertiaire progresse dans la région : le tertiaire normand gagne 40 100 postes (+ 4,4 %), alors que l'emploi dans l'ensemble des secteurs recule (– 0,9 %). L'emploi tertiaire progresse toutefois davantage en province (+ 9,7 %).

De 2003 à 2007, l'emploi tertiaire progresse vivement, que ce soit en Normandie ou en province (respectivement + 1,1 % et + 1,4 % par an). Toutefois, comme pour la valeur ajoutée, l'emploi tertiaire décroche en Normandie en 2008 et 2009 alors que le repli de l'emploi se limite à l'année 2008 en province *(Illustration 18)*.

18 L'emploi tertiaire normand ne retrouve son niveau d'avant-crise qu'en 2014

Évolution de l'emploi total dans le tertiaire de 2003 à 2014

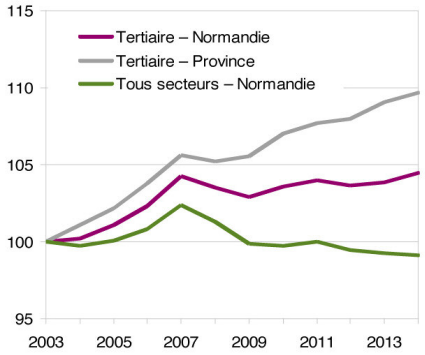

Source : Insee, Estel au 31/12
Unité : indice en base 100 en 2003

19 Le tertiaire est plus dynamique dans le Calvados et la Seine-Maritime

Évolution de l'emploi total dans le tertiaire par département

	Emplois en 2014	Évolution 2003-2014		Taux de variation annuel moyen	
		Volume	%	2003-2007	2007-2014
Calvados	218 880	13 880	6,8	1,2	0,3
Eure	137 060	5 700	4,3	1,1	0,0
Manche	130 320	4 630	3,7	0,7	0,1
Orne	71 350	-3 710	-4,9	-0,3	-0,6
Seine-Maritime	386 370	19 620	5,3	1,4	0,0
Tertiaire en Normandie	**943 980**	**40 120**	**4,4**	**1,1**	**0,0**
Tous secteurs en Normandie	**1 282 570**	**-11 050**	**-0,9**	**0,6**	**-0,5**

Source : Insee, Estel au 31/12
Unités : nombre, %

Après 2009, l'emploi tertiaire repart timidement, jusqu'à atteindre son niveau d'avant crise en 2014 (dès 2009 pour la province). La reprise est plus franche que dans l'ensemble des secteurs de l'économie régionale, mais néanmoins plus faible que dans le tertiaire de province. Cette timide reprise résulte du dynamisme de l'emploi non salarié du secteur, lequel progresse de 3,0 % par an depuis 2008. La mise en place du régime de l'auto-entrepreneur a favorisé cet élan.

L'emploi intérimaire décroche avec la récession

De 2003 à 2014, l'emploi salarié dans le tertiaire augmente de 2,7 % dans la région. Avant la crise, il progresse dans tous les secteurs d'activités *(Illustration 20)*. Les activités immobilières, scientifiques et techniques, et l'hébergement-restauration sont particulièrement dynamiques. Avec une progression de 5,0 % par an, l'intérim s'impose comme le secteur le plus contributif à la croissance. Après la crise, de 2007 à 2014, les postes salariés diminuent dans la majorité des activités tertiaires. Le recul de l'emploi est particulièrement vif dans l'information et la communication, ainsi que dans les activités immobilières. Ces dernières, moins dynamiques qu'en province avant la crise, pâtissent d'un fort recul après 2007 du fait du retournement du marché immobilier. Après avoir été le secteur le plus dynamique avant la crise économique, l'intérim est devenu, après crise, le secteur perdant le plus d'emplois depuis 2007 (– 3,7 % par an). C'est le secteur le plus contributif à la baisse de l'emploi salarié tertiaire en Normandie. L'industrie est le secteur qui y a le plus recours, car il s'agit de la première variable d'ajustement de l'emploi pour les entreprises, offrant une réponse très rapide aux variations de la production. L'intérim a donc souffert de la santé économique de l'industrie normande.

20 L'intérim : variable d'ajustement en période de crise

Évolution de l'emploi salarié tertiaire par secteur de 2003 à 2014

	Emplois en 2014	Taux de variation annuel moyen 2003-2007		Taux de variation annuel moyen 2007-2014		Contribution sectorielle à l'évolution de l'emploi entre 2007 et 2014	
		Normandie	Province	Normandie	Province	Normandie	Province
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	137 760	0,6	0,7	-0,4	-0,3	25,1	-16,9
Transports et entreposage	67 760	0,4	-0,3	-0,9	-0,3	31,5	-7,5
Hébergement et restauration	36 250	2,4	2,4	0,3	0,6	-6,3	9,6
Information et communication	11 560	1,8	1,8	-1,6	1,0	10,2	8,9
Activités financières et d'assurance	29 750	1,3	1,5	0,2	0,7	-2,4	8,9
Activités immobilières	9 550	2,7	3,6	-2,1	-1,1	11,5	-4,8
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (hors intérim)	79 510	1,2	2,8	0,6	1,2	-25,1	45,6
Intérim	34 630	5,0	3,4	-3,7	-2,5	76,2	-34,3
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	394 180	0,6	1,0	0,3	0,6	-53,5	96,9
Autres activités de services	62 100	1,8	2,1	-1,0	-0,3	32,9	-6,5
Ensemble des activités tertiaires en Normandie	**863 050**	**1,1**	**1,3**	**-0,2**	**0,3**	**100,0**	**100,0**
Tous secteurs	1 151 360	0,6	0,9	-0,7	-0,2	/	/

Source : Insee, Estel au 31/12
Unités : nombre, %
Note : l'évolution de l'emploi tertiaire est décomposée en la somme des contributions de ses différents secteurs d'activités. Il s'agit de pondérer les variations annuelles du secteur d'activités par son poids dans l'ensemble des activités tertiaires. La pondération est réalisée avec le poids en début de période (2007), ce qui explique que sur la période 2007-2013, la somme des contributions ne coïncide pas toujours avec la variation annuelle moyenne.
Note de lecture : le secteur de l'intérim compte 34 630 emplois en 2014. L'emploi dans le secteur augmente, en Normandie, de + 5,0 % par an entre 2003 et 2007 (+ 3,4 % en province) et baisse de – 3,7 % par an entre 2007 et 2014 (– 2,5 % en province). Le secteur contribue à hauteur de – 0,2 point à la variation constatée sur l'ensemble des activités tertiaires (contribution moins forte en province : – 0,1 point).

Plus d'emplois détruits que créés depuis la crise

Le tissu économique d'un territoire est en perpétuel mouvement. Les mouvements d'établissements, qui accompagnent la mutation du tissu économique, influent sur l'évolution de l'emploi. Ils sont de trois natures : les créations ou destructions d'emplois par les établissements qui survivent (pérennes), les créations ou cessations d'activités (ouverture ou fermeture d'établissements), et les transferts sortants ou entrants (déménagements). Ces mouvements varient selon le secteur : même si l'évolution nette de l'emploi est négative, les secteurs détruisent mais créent aussi des emplois *(Illustrations 21 à 23)*.

De 2003 à 2013, l'emploi est quasiment stable dans la construction, diminue dans l'industrie (– 1,8 % par an en moyenne) et progresse dans le tertiaire (+ 1,2 %). L'apparente stabilité de la construction masque un turnover élevé : les créations et destructions d'emploi sont relativement importantes, mais elles se compensent. Les pertes que subit l'industrie relèvent autant de la démographie des établissements que des établissements pérennes. Le tertiaire bénéficie au contraire de ces deux facteurs, mais le premier est le plus favorable, du fait d'un dynamisme des créations d'entreprises particulièrement élevé après la récession.

La création d'emplois portée par les établissements pérennes avant la récession

Avant la récession, l'emploi progresse dans la construction et le tertiaire, de respectivement 3,4 % et 2,2 % en moyenne par an. Dans ces deux secteurs, les établissements pérennes créent alors davantage d'emploi qu'ils n'en détruisent et constituent le principal moteur de la croissance. Ils permettent une progression nette de l'emploi élevée dans la construction (+ 3,5 %), mais plus modérée dans le tertiaire (+ 1,7 %). Ce dernier secteur est néanmoins le seul pour lequel la démographie des établissements est favorable à l'emploi. De son côté, l'emploi dans l'industrie régresse. Depuis 2003, les pertes d'emploi s'élèvent à – 1,3 % en moyenne par an. Les grands établissements, tels Renault ou DCNS, perdent des effectifs, mais le premier facteur de désindustrialisation est la démographie des établissements : les destructions d'emploi dans les unités qui cessent sont largement supérieures aux créations dans celles qui se créent.

21 Pendant la récession, autant d'emplois créés que détruits dans les établissements pérennes de la construction

Influence des mouvements d'établissements sur la variation de l'emploi dans la construction

	Avant récession	Pendant récession	Après récession	Ensemble de la période
Emplois en début de période	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Emplois créés par les établissements pérennes	+ 10,5	+ 7,4	+ 7,7	+ 9,0
Emplois détruits par les établissements pérennes	– 7,0	– 7,7	– 9,0	– 7,8
Solde des établissements pérennes	**+ 3,5**	**– 0,3**	**– 1,3**	**+ 1,2**
Créations/réactivations/reprises	+ 4,4	+ 2,8	+ 3,1	+ 3,6
Cessations/disparitions	– 4,9	– 5,1	– 4,3	– 4,7
Solde créations/cessations	**– 0,5**	**– 2,4**	**– 1,2**	**– 1,1**
Transferts entrants	+ 3,5	+ 2,7	+ 3,0	+ 3,2
Transferts sortants	– 3,1	– 2,6	– 3,0	– 3,0
Solde des transferts	**+ 0,4**	**+ 0,1**	**+ 0,0**	**+ 0,2**
Emplois en fin de période	**103,4**	**97,5**	**97,5**	**100,3**

Source : Insee, REE – CLAP
Base : 100 emplois en début de période – Données en moyenne annuelle
Note : rupture fin 2008 – Récession : début 2009 – fin 2010
Note de lecture : durant la période qui précède la récession, les établissements créés, réactivés ou repris améliorent l'emploi du secteur de 4,4 % par an. Inversement, les établissements cessés ou disparus le font reculer de 4,9 %. La variation nette de l'emploi liée à la démographie des établissements est donc de – 0,5 % par an.

22 Pendant la récession, les établissements industriels pérennes détruisent quasiment deux fois plus d'emplois qu'ils n'en créent

Influence des mouvements d'établissements sur la variation de l'emploi dans l'industrie

	Avant récession	Pendant récession	Après récession	Ensemble de la période
Emplois en début de période	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Emplois créés par les établissements pérennes	+ 5,1	+ 3,5	+ 4,1	+ 4,5
Emplois détruits par les établissements pérennes	– 5,4	– 6,1	– 5,0	– 5,5
Solde des établissements pérennes	**– 0,4**	**– 2,6**	**– 0,9**	**– 0,9**
Créations/réactivations/reprises	+ 3,1	+ 2,5	+ 1,9	+ 2,6
Cessations/disparitions	– 4,1	– 3,4	– 2,4	– 3,5
Solde créations/cessations	**– 1,1**	**– 0,9**	**– 0,5**	**– 0,9**
Transferts entrants	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,6	+ 0,7
Transferts sortants	– 0,7	– 0,9	– 0,5	– 0,7
Solde des transferts	**+ 0,1**	**– 0,1**	**+ 0,1**	**+ 0,1**
Emplois en fin de période	**98,7**	**96,4**	**98,7**	**98,2**

Source : Insee, REE – CLAP
Base : 100 emplois en début de période – Données en moyenne annuelle
Note : rupture fin 2008 – Récession : début 2009 – fin 2010
Note de lecture : durant la période qui précède la récession, l'emploi du secteur progresse 0,8 % par an grâce aux transferts entrants d'établissements. En revanche, les transferts sortants le font reculer de 0,7 %. Globalement, l'emploi augmente de 0,1 % par an grâce aux transferts d'établissements.

Pendant la récession, un faible renouvellement des postes dans les établissements pérennes de la construction

Pendant la récession, la situation se détériore dans les trois secteurs d'activités, et particulièrement dans la construction où l'emploi baisse de – 2,5 % en moyenne par an. Ce recul s'effectue par un moindre renouvellement des postes : les destructions d'emplois varient peu mais les créations d'emplois diminuent. Ces dernières faiblissent particulièrement dans les établissements pérennes, et notamment dans la construction (– 3 points). Elles diminuent moins dans les établissements nouveaux, mais le recul est, cette fois encore, plus prononcé dans la construction (– 1,6 point) que dans les autres secteurs. Globalement, les pertes brutes d'emplois restent fortes dans l'industrie et diminuent légèrement dans le tertiaire. Elles progressent en revanche dans la construction, et particulièrement dans les établissements pérennes.

La reprise dans le tertiaire portée par les créations d'établissements après la récession

Après la récession, le tertiaire crée davantage d'emploi (+ 0,7 % de progression annuelle moyenne), l'industrie réduit ses pertes (– 1,3 %) mais pas la construction. Dans l'industrie, les pertes sont freinées grâce à la dynamique des établissements pérennes : ils détruisent moins d'emplois que pendant la récession et en créent plus, le solde restant toutefois négatif. Dans le secteur tertiaire, la hausse des créations d'emplois est due à la création d'établissements qui génère plus d'emplois que pendant la période de récession. Dans la construction, le recul de l'emploi est autant dû à la faible dynamique de création d'établissements qu'à celle des établissements pérennes. Le solde d'emploi liés aux créations et cessations d'établissements s'améliore par rapport à la période de récession mais reste négatif. Dans les établissements pérennes, les créations d'emplois sont stables par rapport à la période de récession mais les destructions s'accélèrent, engendrant un solde négatif des emplois.

23 Après récession, les créations d'établissements contribuent nettement à la reprise dans le tertiaire

Influence des mouvements d'établissements sur la variation de l'emploi dans le tertiaire

	Avant récession	Pendant récession	Après récession	Ensemble de la période
Emplois en début de période	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Emplois créés par les établissements pérennes	+ 9,7	+ 7,4	+ 7,2	+ 8,2
Emplois détruits par les établissements pérennes	– 8,0	– 8,2	– 7,3	– 7,8
Solde des établissements pérennes	**+ 1,7**	**– 0,9**	**– 0,1**	**+ 0,4**
Créations/réactivations/reprises	+ 5,9	+ 4,8	+ 5,8	+ 5,6
Cessations/disparitions	– 5,7	– 4,0	– 5,1	– 5,1
Solde créations/cessations	**+ 0,2**	**+ 0,8**	**+ 0,7**	**+ 0,5**
Transferts entrants	+ 1,7	+ 1,7	+ 1,7	+ 1,7
Transferts sortants	– 1,4	– 1,5	– 1,6	– 1,5
Solde des transferts	**+ 0,3**	**+ 0,2**	**+ 0,1**	**+ 0,2**
Emplois en fin de période	**102,2**	**100,1**	**100,7**	**101,2**

Source : Insee, REE – CLAP
Base : 100 emplois en début de période – Données en moyenne annuelle
Note : rupture fin 2007 – Récession : début 2008 – fin 2009
Note de lecture : durant la période qui précède la récession, les créations d'emploi des établissements pérennes correspondent tous les ans à 9,7 % des effectifs du secteur. Leurs destructions d'emploi sont de 8,0 %. Les établissements pérennes entraînent donc une amélioration nette de l'emploi du secteur de 1,7 % par an.

Une dépendance aux centres de décision extérieurs amoindrie

Les destructions et créations d'emploi qui se sont produites engendrent des mutations économiques. Hors agriculture, 49,5 % des effectifs normands travaillent dans un établissement dépendant d'un centre de décision situé hors de la région. Cette part a légèrement diminué depuis 2009 (– 0,4 point).

La récession a entraîné une diminution de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. En effet, les effectifs ont davantage reculé dans les établissements de grande taille, qui sont des établissements pérennes et les plus dépendants de l'extérieur.. La dépendance de la région aux centres de décision extérieurs a donc légèrement diminué depuis la crise de 2008-2009.

Des conditions d'emploi stables malgré la crise

La crise économique et financière de l'automne 2008 a influé sur l'évolution de l'emploi en Normandie. Toutefois, les conditions d'emploi des actifs ont été peu modifiées entre 2007 et 2012. En effet, en période de crise, l'emploi précaire commence par diminuer. Il augmente en période de reprise ou quand l'emploi se raréfie de manière structurelle.

Neuf actifs en emploi sur dix sont salariés

En 2012, près de neuf actifs en emploi sur dix sont salariés en Normandie, de même qu'au plan national. Sur longue période, on observe une augmentation de la part des emplois salariés dans l'emploi *(Illustration 24)*. Entre 2007 et 2012, le statut de non-salarié connaît un léger rebond, en lien avec l'autoentrepreneuriat (dont le statut a été mis en place en 2009), considéré comme une solution pour sortir du chômage. Le non-salariat est plus fréquent chez les hommes (13,8 %) que chez les femmes (7,4 %). L'écart ne s'est pas accentué après la crise de 2008.

75 % des emplois en contrat à durée indéterminée, une proportion stable

En 2012, plus de trois actifs en emploi sur quatre bénéficient de conditions d'emplois non précaires. Ils sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée ou font partie de la fonction publique. Cette part est restée stable entre 2007 et 2012 en Normandie, à 75,3 % *(Illustration 24)*.

Stable entre 1999 et 2007, la part de l'intérim recule légèrement entre 2007 et 2012, passant de 2,4 % à 2,0 % de l'emploi total. Cette période correspond en effet aux années de crise pendant lesquelles les entreprises réduisent leur recours à cette forme d'emploi, l'intérim étant une variable d'ajustement des effectifs en période de baisse de la production.

En 2012, 2,6 % des actifs normands sont des stagiaires rémunérés ou en apprentissage. Ils représentaient 2,4 % des actifs en 2007. Cette forme d'emploi est plus fréquente en Normandie qu'en France métropolitaine, où elle ne représente que 2,3 % de l'emploi. Le secteur de la construction, plus développé en Normandie (7,7 % de l'emploi) qu'en France métropolitaine (6,9 %) et l'artisanat proposent en effet des débouchés aux salariés passant par la voie de l'apprentissage, ce que la crise n'a pas remis en cause et semble même avoir favorisé.

De façon plus générale, les conditions d'emploi ont été peu impactées par la crise de 2008.

Hausse de la qualification des emplois

La structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle se modifie sous l'effet du recul des emplois industriels et de la tertiarisation de l'économie. Cela se traduit par une hausse de la qualification des emplois, accélérée par la crise qui a touché surtout les secteurs industriels et détruit une partie des emplois les moins qualifiés.

Employée essentiellement dans l'industrie, dont la part dans l'emploi passe de 22,0 % en 1999 à 16,7 % en 2012, la part de la main-d'œuvre ouvrière, qualifiée ou non, diminue *(Illustration 25)*.

25 La part des ouvriers qualifiés diminue de 3 points entre 1999 et 2012

Répartition de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle de 1999 à 2012 en Normandie

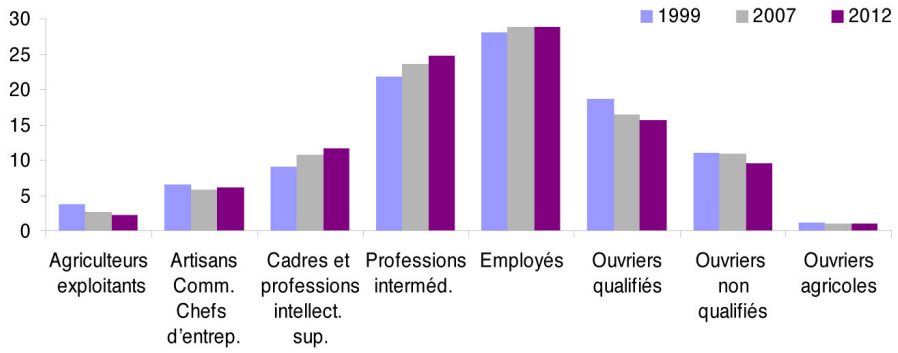

Source : Insee, recensements de la population 1999, 2007, 2012 – exploitation complémentaire
Unité : %

24 La part des salariés en contrat à durée indéterminée est stable de 1999 à 2012

Emplois au lieu de travail selon le statut de 1999 à 2012

		1999			2007			2012		
		Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Salariés		**85,7**	**91,0**	**88,1**	**86,7**	**92,7**	**89,5**	**86,2**	**92,6**	**89,3**
dont :	Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	72,2	74,9	73,4	74,2	76,7	75,4	73,9	76,8	75,3
	Contrats à durée déterminée	5,7	8,9	7,1	5,8	11,0	8,3	6,0	11,2	8,5
	Intérim	3,2	1,5	2,4	3,0	1,7	2,4	2,7	1,3	2,0
	Emplois aidés	1,8	3,7	2,6	0,7	1,5	1,1	0,5	1,2	0,9
	Apprentissage et stage	2,8	2,0	2,5	2,9	1,8	2,4	3,1	2,0	2,6
Non salariés		**14,3**	**9,0**	**11,9**	**13,3**	**7,3**	**10,5**	**13,8**	**7,4**	**10,7**
Ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensements de la population 1999, 2007, 2012 – exploitation complémentaire
Unité : %

Les ouvriers non qualifiés, qui représentaient 11 % de l'emploi en 1999, n'en représentent plus que 9,6 % en 2012. L'évolution est plus marquée chez les ouvriers qualifiés dont la part dans l'emploi diminue de 3 points entre 1999 et 2012, passant de 18,7 % à 15,7 %. Les employés représentent près de 30 % de l'emploi total, cette part est stable entre 1999 et 2012.

À l'autre extrémité de l'échelle des qualifications, la part dans l'emploi des cadres et professions intellectuelles supérieures progresse *(Illustration 25)*. Elle passe de 9,1 % en 1999 à 11,7 % en 2012, progression toutefois moins rapide entre 2007 et 2012 qu'entre 1999 et 2007. Les professions intermédiaires se développent. Leur part dans l'emploi continue de progresser depuis 1999 et atteint 24,7 % de l'emploi en 2012.

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise représentent 6,2 % de l'emploi en 2012. Leur part dans l'emploi augmente légèrement entre 2007 et 2012, contrairement aux années précédentes. Se mettre à son compte peut être une solution pour des salariés dont l'emploi est menacé ou des chômeurs ne parvenant pas à trouver un emploi.

La féminisation de la main d'œuvre se poursuit

Entamée depuis le début des années 60, la féminisation de la main d'œuvre se poursuit en Normandie comme au plan national. La crise de 2008 ne remet pas en cause cette tendance, bien au contraire puisqu'elle a touché davantage des secteurs où les emplois sont majoritairement occupés par les hommes. Les femmes qui représentaient 47,0 % des actifs en emploi en 2007 en représentent 48,4 % en 2012. Près de la moitié des Normandes en emploi (47,9 %) appartiennent à la catégorie des employées *(Illustration 26)*. Cette catégorie socioprofessionnelle est constituée de femmes à hauteur de 80,4 % en 2012, proportion très voisine de celle de 2007.

Les femmes accèdent plus souvent qu'auparavant à des postes de cadres. Elles représentent 40,3 % de cette catégorie socioprofessionnelle en 2012, contre 37,2 % en 2007. La crise n'a pas eu d'impact sur cette évolution. La féminisation des emplois d'ouvriers non qualifiés, qui diminue entre 1999 et 2007, reste stable entre 2007 et 2012.

26 Les femmes plus présentes qu'en 1999 dans les catégories sociales intermédiaires et supérieures

Part des femmes dans l'emploi par catégories socioprofessionnelles de 1999 à 2012 en Normandie

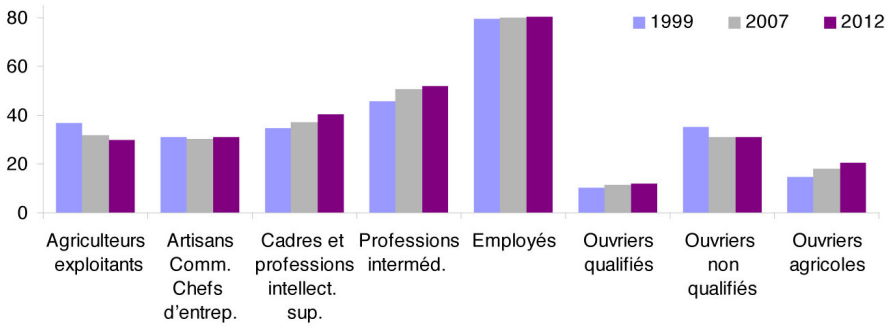

Source : Insee, recensements de la population 1999, 2007, 2012 – exploitation complémentaire
Unité : %

27 Une stabilité de la part des femmes et des hommes à temps partiel

Le temps de travail à temps partiel en Normandie de 1999 à 2012

	Hommes			Femmes		
	1999	2007	2012	1999	2007	2012
Agriculture	5,3	14	12,9	17	40,4	32,9
Industrie	2,3	2,5	2,7	14,9	15,2	14,9
Construction	2,6	3,7	3,3	30,6	27,7	28,2
Tertiaire	8,2	8,5	9,4	36	32,6	31,8
Ensemble	**5,7**	**6,4**	**7**	**32,4**	**30,6**	**30,1**

Source : Insee, recensements de la population 1999, 2007, 2012 – exploitation complémentaire
Unité : %

Stabilité de la proportion d'hommes et de femmes à temps partiel

Le travail à temps partiel s'est développé dans les années 90 et s'est stabilisé dans les années 2000. Depuis 1999, il augmente très lentement chez les hommes et diminue très lentement chez les femmes *(Illustration 27)*. Sa part reste stable avant et après la crise de 2008. Les entreprises ne recourent pas plus souvent à cette forme d'emploi (qui pourrait alors être subie plutôt que choisie). Le travail à temps partiel est très majoritairement féminin. En 2012, 30 % des femmes travaillent à temps partiel contre seulement 7 % des hommes en Normandie. Entre 2007 et 2012, la part des femmes à temps partiel s'infléchit légèrement en Normandie (– 0,5 point) comme au plan national (– 0,6 point). La proportion d'hommes travaillant à temps partiel augmente légèrement entre 2007 et 2012, passant de 6,4 % à 7 % en Normandie, et de 6,9 % à 7,7 % au plan national. Le temps partiel masculin reste très peu fréquent dans l'industrie, la construction, la finance et les assurances (environ 3 % d'hommes à temps partiel). Il se développe surtout dans les activités de services. Dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, 9,4 % des hommes travaillent à temps partiel en 2012 (8,8 % en 2007).

Le chômage en forte hausse depuis 2008

En Normandie, comme en France métropolitaine, le chômage atteint au 1er trimestre 2008 son taux le plus bas depuis le début des années 2000. Après une forte hausse entre 2008 et 2009, il s'infléchit très faiblement en 2010 puis augmente à nouveau entre 2011 et 2013. Depuis 2013, il est relativement stable à un niveau élevé.

Un taux de chômage plus élevé et une augmentation plus forte après 2008 en Normandie

Le taux de chômage en Normandie est supérieur à celui de la France métropolitaine depuis plusieurs décennies. La Normandie fait cependant partie des régions où le chômage a le plus diminué avant 2008 (– 1,8 point entre le 4e trimestre 2003 et le 1er trimestre 2008). Il s'établit alors à 6,9 % de la population active et se rapproche du taux de la France métropolitaine (6,8 %). La crise économique et les pertes d'emploi importantes qui en découlent ont pour conséquence une augmentation du chômage plus forte en Normandie, creusant l'écart avec la France métropolitaine dès les années 2008-2009 *(Illustration 28)*. Cet écart s'atténue en fin de période mais le taux de chômage reste élevé, supérieur à 10 % en Normandie. Entre le 1er trimestre 2008 et le 4e trimestre 2015, il augmente de 3,3 points contre 3,2 points en France métropolitaine.

Une hausse plus marquée du chômage dans l'Eure après la crise économique de 2008

Entre 2003 et 2008, le taux de chômage baisse dans les cinq départements normands. Toutefois, la baisse est plus marquée dans le Calvados (– 1,4 point) et en Seine-Maritime (– 1,2 point). Après 2008, il augmente dans les cinq départements mais davantage dans l'Eure (+ 3,6 points) et en Seine-Maritime (+ 3,0 points, *Illustration 29)*.

Dans l'Orne et dans la Manche, le taux de chômage est plus faible et les évolutions, à la baisse avant 2008 et à la hausse ensuite, s'avèrent plus modérées. Dans l'Orne, les pertes d'emploi subies avant 2008 freinent la baisse du chômage. Durant la crise économique de 2008-2009, le taux augmente fortement mais, après une légère inflexion entre 2009 et 2011, la reprise du chômage reste contenue à moins de 1 point d'augmentation. Dans la Manche, l'emploi progresse faiblement avant 2008, les pertes d'emploi étant conséquentes dans l'agriculture. Cependant, après 2008, et contrairement aux autres départements, l'emploi progresse au même rythme qu'avant la crise, grâce au développement du tertiaire et au fait que les pertes dans l'industrie ont été très limitées.

En 2015, le taux de chômage atteint le niveau le plus élevé en Seine-Maritime (11,3 %) et dans l'Eure (10,5 %), le plus bas dans la Manche (8,4 %).

Plus de 290 000 demandeurs d'emploi fin 2015 en Normandie

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C atteint en décembre 2007 son plus bas niveau depuis le début des années 2000. En Normandie, ce minima s'élève à 170 200 personnes en demande d'emploi, mais depuis cette date, ce nombre ne cesse de croître pour atteindre 290 900 en décembre 2015. Cette augmentation est toutefois un peu plus contenue en Normandie (+ 71 %) qu'en France métropolitaine (+ 77 %), notamment dans le département de l'Orne *(Illustration 31)*. Ce dernier se situe parmi les 10 départements de France métropolitaine

28 Un taux de chômage supérieur à 10 % depuis fin 2012 en Normandie

Évolution trimestrielle du taux de chômage entre le 4e trimestre 2003 et le 4e trimestre 2015

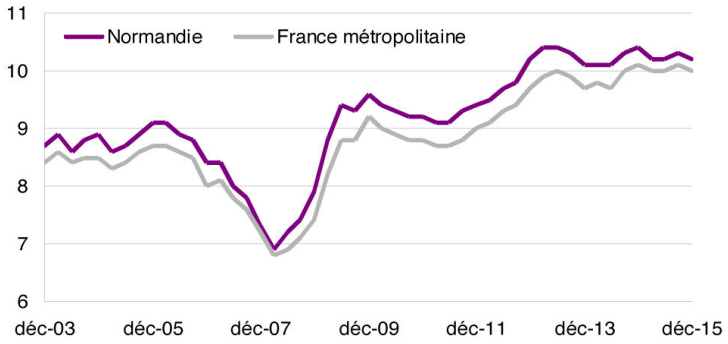

Note : données CVS
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.
Unité : %

29 Forte croissance du taux de chômage dans l'Eure après 2008

Évolution du taux annuel moyen du chômage entre 2003 et 2015 par département

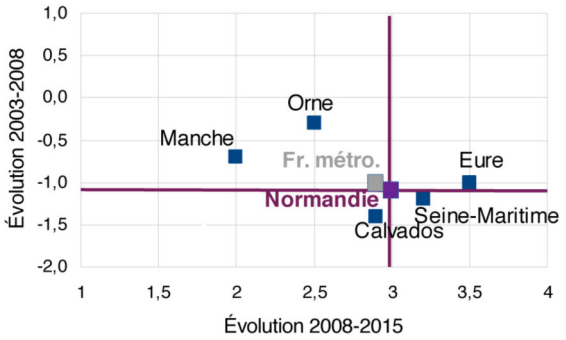

Source : Insee, taux de chômage localisé
Unité : point de %
Note de lecture : entre 2003 et 2008, le taux de chômage a plus diminué dans le Calvados et en Seine-Maritime qu'en Normandie. Entre 2008 et 2014, il a plus augmenté en Seine-Maritime et dans l'Eure qu'en Normandie.

ayant la plus faible augmentation entre 2007 et 2015. Cette plus faible croissance du nombre de demandeurs d'emploi tient essentiellement à des facteurs démographiques. En cinq ans (2008-2013), la population active augmente plus faiblement en Normandie qu'en France métropolitaine (+ 1 % contre + 2,8 %). Dans l'Orne, la crise économique contribue au départ de jeunes actifs et le département perd des habitants. Entre 2008 et 2013, la population active ornaise diminue de 2,3 %.

Les seniors, particulièrement touchés par le chômage

Les jeunes actifs sont les premiers touchés par la crise économique, avec une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans en 2008 et 2009 (de l'ordre de + 15 % en Normandie). Cet accroissement s'atténue fortement à partir de 2010, grâce aux mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes, telles la mise en place dès 2009 de la prime à l'embauche et du dispositif « zéro charge » pour l'embauche d'apprentis, ou encore la prime versée aux entreprises pour tout contrat de professionnalisation.

Les seniors de 55 ans ou plus et les chômeurs de longue durée sont plus durement touchés *(Illustration 30)*. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi au sein de ces catégories de population, qui débute en 2009, se poursuit à un rythme plus soutenu. La hausse du chômage chez les seniors révèle la plus grande difficulté à sortir du chômage depuis la crise. Elle s'explique aussi par la fin, en 2008, de la mesure de dispense de recherche d'emploi pour les 50 ans ou plus d'une part, par l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite d'autre part.

Les destructions d'emplois provoquées par la crise économique sont particulièrement importantes dans les secteurs d'activités traditionnellement masculins comme l'industrie ou la construction. De ce fait, le nombre d'hommes en recherche d'emploi progresse davantage (+ 8 %) que celui des femmes (+ 6 %). La part des hommes parmi les personnes en recherche d'emploi passe ainsi, en Normandie, de 47 % à 50 % entre 2007 et 2015.

30 Le nombre de demandeurs d'emploi seniors et celui des demandeurs de longue durée s'accroît de 12 % par an après 2007

Demandeurs d'emploi de catégories A B ou C inscrits en fin de mois à Pôle emploi

		Évolution 2003-2015	Évolution annuelle moyenne 2003-2007	Évolution annuelle moyenne 2007-2015	Nombre en déc. 2015	Part cat. A déc. 2015
Normandie	**Ensemble**	**35,3**	**-5,7**	**6,9**	**290,9**	**62,4**
	Hommes	43,9	-6,2	8,0	144,3	67,8
	Femmes	27,8	-5,2	5,9	146,6	57,1
	moins de 25 ans	9,2	-6,5	4,6	52,3	62,3
	50 ans ou plus	102,8	-5,2	12,2	64,9	67,3
	Inscrits depuis un an ou plus	73,9	-8,1	11,8	136,7	//
France métropolitaine – Ensemble		**44,2**	**-5,0**	**7,4**	**5551,7**	**65,5**

Source : Pôle emploi – Dares, STMT
Unités : %, milliers

31 Plus faible augmentation du nombre de demandeurs d'emploi dans le département de l'Orne

Évolution du nombre de DEFM (catégories A, B, C) par département entre 2007 et 2015

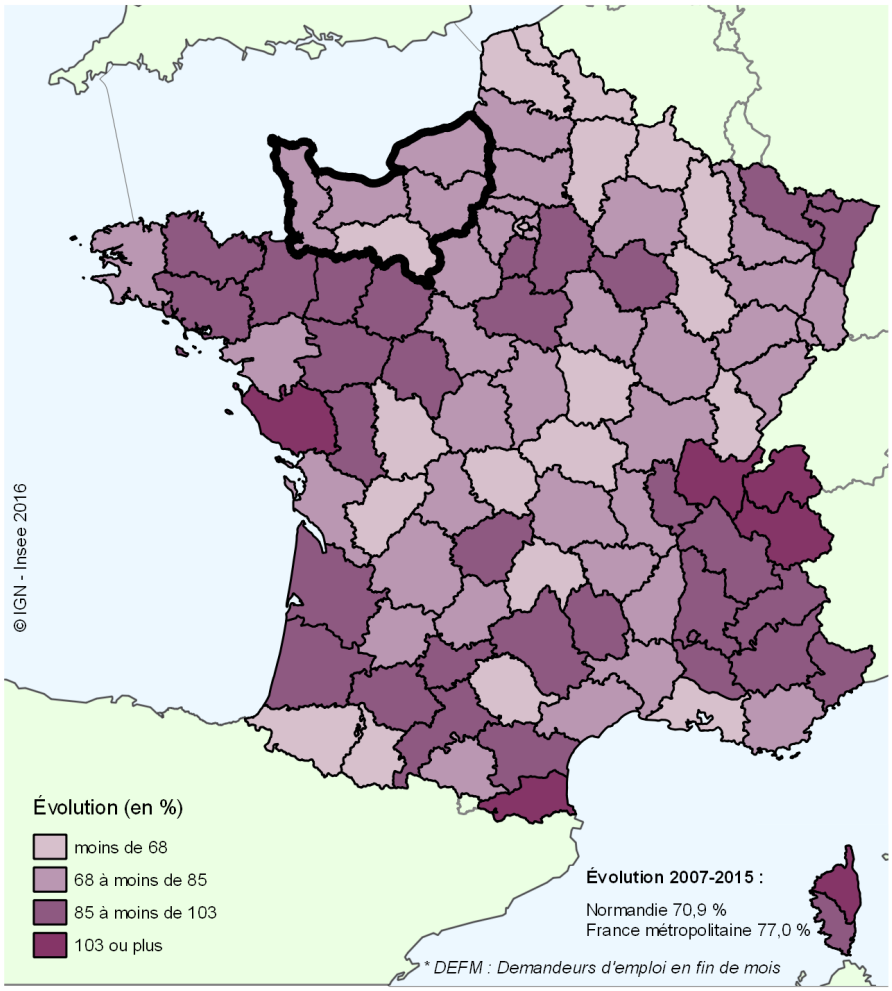

Source : Pôle emploi – Dares, STMT

Les ménages à faible revenu souffrent plus fortement de la crise

La dégradation du marché du travail et la hausse du chômage survenue à la suite de la crise économique de 2008 affectent les revenus des ménages et plus particulièrement celui des plus pauvres.

La crise économique de 2008 a freiné la progression du revenu fiscal

Entre 2003 et 2007, le revenu fiscal médian par unité de consommation *(cf. définitions)* progresse de 1,6 % par an en Normandie (+ 1,4 % en France métropolitaine). Son rythme de progression ralentit ensuite de moitié entre 2007 et 2011. En 2011, le revenu fiscal médian des ménages s'élève à 18 550 euros annuels en Normandie, soit 670 euros de moins qu'en France métropolitaine.

Pour les 10 % de la population la plus pauvre, le revenu a progressé jusqu'en 2008 *(Illustration 32)*. La crise économique entraîne une baisse de ce revenu en 2009, plus prononcée en Normandie (– 2,2 %) qu'en France métropolitaine (– 1,9 %). Cependant, durant les deux années suivantes, il se redresse légèrement en Normandie (+ 0,7 % par an) tandis qu'il reste quasi stable en France métropolitaine (+ 0,1 %). En 2011, le revenu fiscal des 10 % de la population normande la plus pauvre est inférieur à 7 280 euros annuels contre 6 920 euros en France métropolitaine.

32 Un ralentissement du rythme de progression du revenu fiscal depuis 2007

Évolution du revenu fiscal des ménages en Normandie de 2003 à 2011

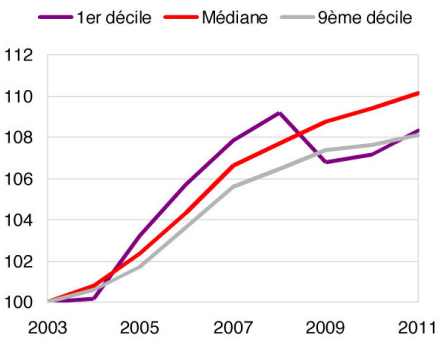

Source : INSEE-DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages
Note : Indice calculé sur les revenus en euros constants 2011

33 Les revenus progressent davantage dans le département de la Manche

Revenus annuels et évolutions annuelles moyennes calculées en euros constants 2011

	1er décile		Revenu médian		9ème décile	
	2011	Évolution annuelle moyenne 2008-2011	2011	Évolution annuelle moyenne 2007-2011	2011	Évolution annuelle moyenne 2007-2011
Calvados	7 660	0,0	18 830	0,9	35 460	0,5
Eure	7 740	-0,7	19 300	0,5	35 380	0,4
Manche	7 790	0,8	17 770	1,1	32 630	0,9
Orne	6 890	-0,2	17 300	0,7	31 340	0,5
Seine-Maritime	6 720	-0,7	18 710	0,8	35 500	0,7
Normandie	**7 280**	**-0,3**	**18 550**	**0,8**	**34 730**	**0,6**
France métropolitaine	**6 920**	**-0,5**	**19 220**	**0,7**	**38 960**	**0,7**

Source : INSEE-DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages
Unités : euros, %
Note de lecture : en 2011 en Normandie, 10 % des ménages ont un revenu annuel par unité de consommation (UC) inférieur à 7 280 euros (1er décile), la moitié des ménages dispose d'un revenu annuel par UC inférieur 18 550 euros (revenu médian), 10 % des ménages ont un revenu annuel par UC supérieur à 34 730 euros (9e décile).
Les évolutions du revenu médian et du 9e décile sont calculées à partir de l'année 2007, avant le ralentissement de la progression de ces revenus. L'évolution du 1er décile est calculée à compter de l'année 2008, point le plus haut de ce revenu (cf illustration 32).

La population la plus aisée est aussi affectée par la crise économique. Toutefois, contrairement aux plus pauvres, son revenu ne diminue pas : le rythme de progression est freiné, passant de + 1,4 % par an entre 2003 et 2007 à + 0,6 % entre 2007 et 2011. Le revenu des 10 % de la population la plus riche est moins élevé en Normandie qu'en France métropolitaine. Sa progression, plus faible entre 2007 et 2011, accentue cet écart. En 2011, le revenu annuel des 10 % des ménages normands les plus aisés est supérieur à 34 730 euros soit 4 200 euros de moins qu'en France métropolitaine.

Fortes disparités entre les départements normands

Les conséquences de la crise économique sur les revenus sont différentes selon les départements normands. L'Orne est le département le plus fragilisé tandis que le département de la Manche paraît plus épargné *(Illustration 33)*.

Durant la période de récession, le frein à la progression du revenu fiscal médian est d'autant plus fort que ce revenu progressait peu avant cette date. C'est le cas des départements de l'Eure et de l'Orne. Néanmoins, la population euroise dispose du revenu médian le plus élevé en Normandie et, malgré sa faible progression, celui-ci reste supérieur à celui de la France métropolitaine. À l'inverse, la situation est plus préoccupante dans le département de l'Orne. Dans ce département, le revenu médian est le plus faible de la Normandie et l'écart à la France métropolitaine s'accentue, passant de – 1 600 euros annuels en 2003 à – 1 900 euros en 2011. Le revenu médian progresse le plus dans le département de la Manche, avant et après 2008.

Pour les 10 % les moins aisés, la baisse de revenu survenue en 2009 touche les populations des cinq départements normands, la population ornaise de cette tranche étant la plus touchée avec une diminution de revenu de 3,6 %.

Après 2009, ce revenu stagne dans l'Eure et la Seine-Maritime. Dans l'Orne et le Calvados, sa progression permet tout juste de retrouver le niveau de 2008 (en euros constants 2011). Dans le département de la Manche, la croissance, plus soutenue, (+ 4,9 %) permet une amélioration du revenu par rapport à 2008 (en euros constants).

En 2011, le revenu des 10 % de la population la plus pauvre reste le plus faible dans les départements de Seine-Maritime (6 720 euros annuels) et de l'Orne (6 890 euros annuels).

Les inégalités de revenus entre les plus riches et les plus pauvres s'accentuent dans les trois départements où le 1er décile a le moins augmenté : la Seine-Maritime, l'Orne

34 Le taux de pauvreté en hausse après 2008

Taux de pauvreté à 60 %

	2006	2008	2011
Calvados	12,5	12,0	13,2
Eure	11,0	10,8	12,3
Manche	13,3	12,7	13,4
Orne	14,3	13,8	15,4
Seine-Maritime	13,5	13,2	14,5
Normandie	**12,9**	**12,5**	**13,8**
France métropolitaine	**13,2**	**13,0**	**14,3**

Champ : ménages fiscaux (hors ménages en logement collectif et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul
Source : Insee-DGI, revenus disponibles localisés
Unité : %

et l'Eure. Dans ces départements, l'enrichissement des plus aisés est plus prononcé que celui des plus modestes. À l'inverse, les inégalités diminuent dans le Calvados et la Manche, départements dans lesquels l'évolution des revenus des plus pauvres a été plus importante que celle des plus riches.

La pauvreté en hausse après 2008

Le taux de pauvreté, qui diminue entre 2006 et 2008, augmente entre 2008 et 2011 de 1,3 point en Normandie et de 1,2 point en France métropolitaine *(Illustration 34)*. Globalement, la Normandie conserve toutefois un taux de pauvreté plus bas que celui de la France métropolitaine, avec 13,8 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté. Celui-ci s'établit à 977 euros mensuels en 2011. L'augmentation du taux de pauvreté est plus sensible dans les départements de l'Eure et de l'Orne. À l'opposé, la Manche est relativement préservée, avec une augmentation plus faible.

Des revenus davantage socialisés

Le système social et fiscal atténue les effets de la crise économique sur la croissance des inégalités en versant un complément de revenu aux plus précaires. La part des allocataires des caisses d'allocations familiales (CAF) dont le revenu se compose majoritairement de prestations sociales reste relativement stable entre 2004 et 2007 (24 %), puis elle baisse en 2008 (22 %). Mais, depuis cette date, elle ne cesse d'augmenter pour atteindre 27 % en 2014 *(Illustration 35)*. De même, la part de la population couverte par le revenu de solidarité active (RSA socle), qui diminue entre 2006 et 2008, s'accroît, passant de 3,6 % en 2008 à 5,5 % en 2014. Cette évolution est à mettre en lien avec la hausse des demandeurs d'emploi, particulièrement ceux arrivant en fin de droits et qui ont pour seule ressource le RSA.

35 Progression du nombre des ménages dont les prestations sociales sont majoritaires dans le revenu

Part des allocataires CAF dont les prestations sociales représentent plus de 50 % du revenu

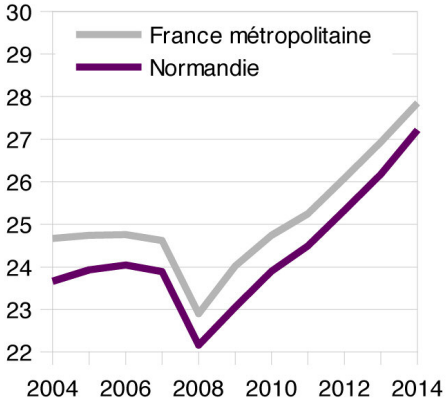

Source : CAF
Unité : %

Cette montée de la précarité est plus marquée dans les départements de Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, départements dans lesquels l'évolution du revenu des plus pauvres est la plus faible.

De fortes inégalités territoriales renforcées par la récession de 2008-2009

Les territoires n'évoluent pas au même rythme et divers facteurs structurels déterminent leur évolution. La récession de 2008-2009, événement majeur de la décennie passée, modifie, parfois amplifie, des tendances lourdes. Elle engendre des pertes d'emplois dans tous les territoires mais tous n'ont pas négocié la sortie de crise de façon identique.

Au final, trois groupes de territoires se distinguent *(Illustration 36)*. Le premier est composé de cinq zones où l'emploi progresse de 2 % à 5 % entre 2003 et 2013, malgré la crise, alors qu'il baisse de 1 % en Normandie. Dans le second, se mêlent huit zones où l'emploi décline fortement, de – 15 % à – 6 %. Dix zones se trouvent dans une situation intermédiaire, l'emploi y évoluant entre – 3 % et + 1 %.

Les ex-capitales régionales et le littoral touristique ont le mieux traversé la crise

Quatre des cinq zones d'emploi de Normandie qui résistent le mieux à la crise affichent de fortes spécificités. Ce sont d'une part les zones d'emploi dont les ex-capitales régionales, Caen et Rouen, sont le centre, et d'autre part les deux zones d'emplois très touristiques de Honfleur et de Granville. La cinquième est la zone d'emploi de Saint-Lô.

Ces cinq territoires affichent une progression de l'emploi allant de 2 % (Saint-Lô) à 5 % (Honfleur) entre 2003 et 2013 *(Illustration 36)*. Ils sont évidemment très différents mais possèdent un point commun essentiel : des parts d'emploi dans la sphère productive parmi les plus basses de Normandie, et notamment des proportions d'emploi industriel relativement faibles *(Illustration 40)*. Le recul de l'industrie, observable depuis les années quatre-vingt et accéléré par la récession de 2008-2009, touche ces territoires comme les autres, voire de façon très importante (un emploi salarié dans l'industrie sur cinq a été perdu, tant à Caen qu'à Rouen, entre 2003 et 2013). Toutefois, sur l'ensemble de la période, les hausses de l'emploi dans le tertiaire compensent la perte d'emplois industriels. Abritant des capitales régionales, les zones d'emploi de Caen et de Rouen captent des emplois hautement qualifiés dans des fonctions propres aux métropoles (conception, recherche, enseignement supérieur, culture,

36 Trois groupes de zones d'emploi se distinguent

Évolution de l'emploi dans les zones d'emploi normandes de 2003 à 2013

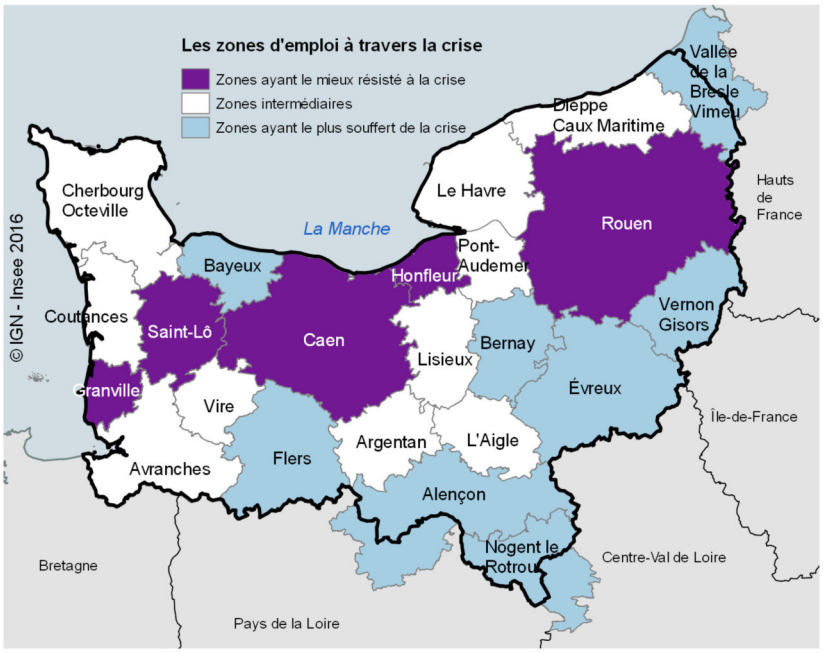

Source : Insee – Estimations annuelles d'emploi

37 Avant la crise de 2008, 15 des 23 zones d'emploi normandes gagnent des emplois

Évolution de l'emploi dans les zones d'emploi normandes de fin 2003 à fin 2007

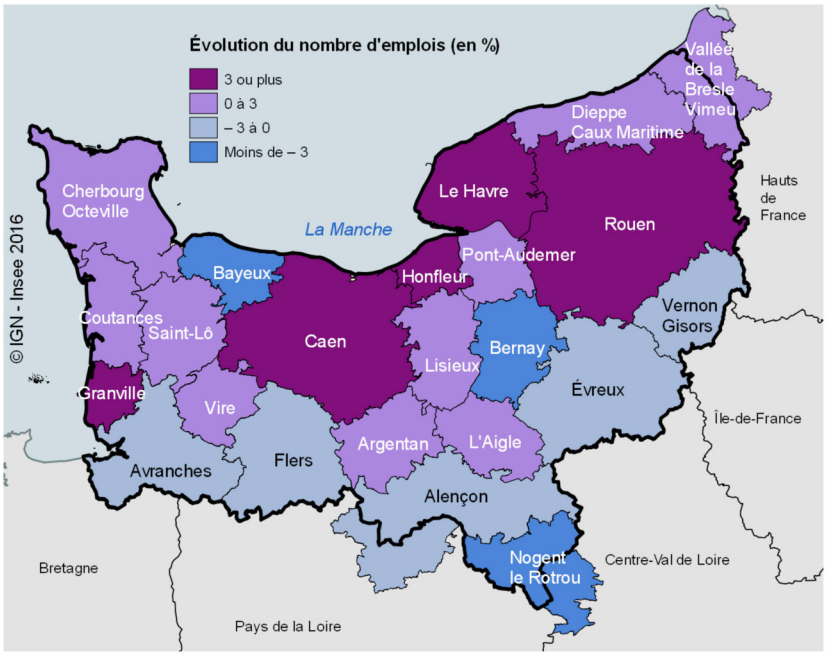

Source : Insee – Estimations annuelles d'emploi

haute technologie, etc). De plus, dans les deux ex-capitales, mais aussi à Honfleur, l'emploi non salarié bondit après la récession, dopé par la création du statut de l'auto-entrepreneur, qui incite chômeurs et précaires à créer leur propre activité, notamment dans les services. La crise joue ainsi un rôle d'accélérateur de mutations en cours.

Dans les zones touristiques de Honfleur et de Granville où la population âgée s'accroît, le tertiaire non marchand se développe également, notamment autour de la santé et de l'action sociale. Quant à la zone d'emploi de Saint-Lô, elle profite de l'extension de l'aire urbaine de Saint-Lô et d'une certaine croissance de la population. L'emploi salarié y baisse à peine entre 2008 et 2013 *(Illustration 38)*, le tertiaire marchand étant le principal pourvoyeur d'emplois nouveaux.

Dans ces cinq territoires, avec la reprise de 2010, l'atténuation des pertes d'emplois industriels se conjugue au maintien ou à la reprise de la création d'emplois dans le tourisme, les services aux entreprises ou le commerce. En 2013, Caen rattrape presque le haut niveau d'emploi d'avant la crise. Saint-Lô et Granville y parviennent déjà. Rouen est dans une situation plus difficile, la chute de l'emploi en 2008 et 2009 ayant été plus sévère. Le taux de chômage dans cette zone d'emploi reste élevé.

Dans certains territoires, un déclin industriel accéléré par la récession de 2008-2009

Les huit zones d'emploi concernées par les plus fortes baisses de l'emploi entre 2003 et 2013 sont elles aussi assez différentes. Trois de ces zones d'emploi ont une vocation industrielle affirmée : la Vallée de la Bresle-Vimeu, Flers et Nogent-le-Rotrou.

La désindustrialisation y est à l'œuvre depuis les années quatre-vingt. Elles n'ont guère profité de la bonne conjoncture générale d'avant la récession *(Illustration 37)*. La crise de 2008-2009 n'a d'autre effet qu'accélérer un déclin déjà ancien des activités traditionnelles, avec des répercussions négatives dans la construction et les services aux entreprises. Du coup, entre 2008 et 2013, l'emploi plonge : – 10 % à Nogent-le-Rotrou, – 9 % à Flers et dans la Vallée de la Bresle-Vimeu *(Illustration 38)*. Flers et Nogent-le-Rotrou conservent des taux de chômage plus bas qu'en moyenne régionale, mais c'est au prix du départ de nombreux jeunes.

38 Après la crise de 2008, 2 des 23 zones d'emploi normandes gagnent des emplois

Évolution de l'emploi dans les zones d'emploi normandes de fin 2007 à fin 2013

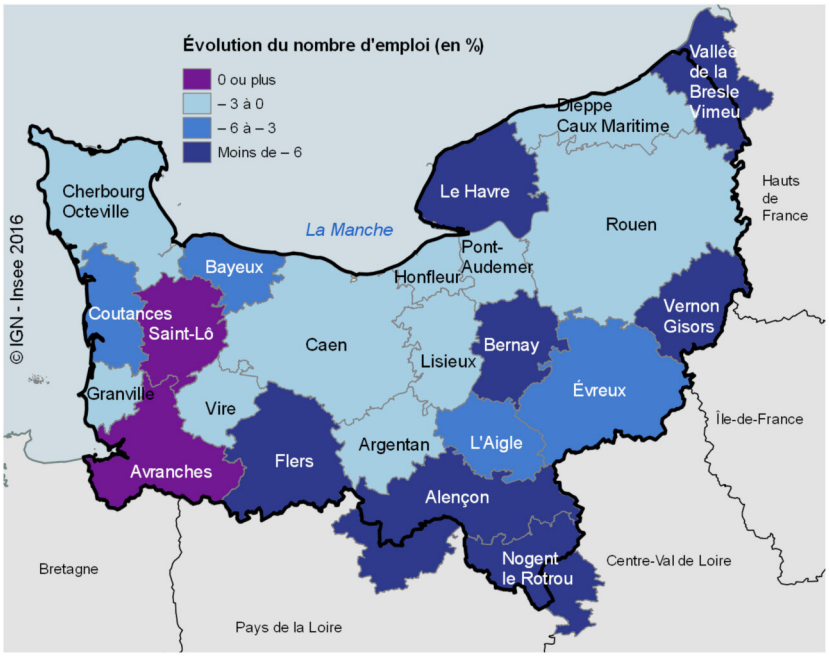

Source : Insee – Estimations annuelles d'emploi

Des zones d'emploi résidentielles confrontées à la pénurie d'emplois sur place

Mais les territoires industriels ne sont pas les seuls à souffrir. Dans ce groupe de territoires où l'emploi baisse le plus, apparaissent quatre zones d'emploi principalement résidentielles : Bayeux, Evreux, Vernon-Gisors et Bernay. Le nombre d'emplois par habitant y est relativement faible (33 emplois pour 100 habitants à Bernay et à Vernon-Gisors, les ratios les plus bas en Normandie). L'industrie compte parfois pour très peu (14 % des emplois seulement à Bayeux, la plus faible part de Normandie après Honfleur).

Le recul industriel a un impact très fort à Bernay et Évreux (perte d'un emploi industriel sur trois), accentuant la pénurie d'emplois sur place et la croissance du chômage. Cet impact est moins fort à Bayeux, en raison de la moindre emprise de l'industrie sur l'économie locale.

Les difficultés économiques de ces territoires entraînent une forte croissance du chômage *(Illustration 39)*. Évreux et Vernon-Gisors détiennent les records de l'aggravation du chômage en Normandie, avec des croissances du taux de chômage de 3,3 points à Vernon-Gisors, entre 2003 et 2015, et de 3 points à Évreux (+ 1,9 point en Normandie). À Vernon-Gisors, le taux de chômage est le deuxième plus important en Normandie. Celui de Bernay est le troisième de Normandie.

La zone d'emploi d'Alençon s'apparente aux quatre zones d'emploi principalement résidentielles. Malgré une désindustrialisation déjà ancienne et qui se poursuit, l'emploi s'y maintient entre 2003 et 2007 *(Illustration 37)*, grâce à la construction, alors en plein développement, et grâce au tertiaire. La récession de 2008-2009 change la donne. Le nombre d'emplois salariés plonge dans l'industrie, la construction mais aussi dans le tertiaire marchand.

Cherbourg résiste mieux que Le Havre

Les deux zones d'emploi abritant ces deux grands ports normands ont, jusqu'à la crise, des trajectoires comparables : entre 2003 et 2007, la bonne conjoncture générale rejaillit sur le niveau d'emploi *(Illustration 37)*, en progression sensible au Havre (+ 3 %) comme à Cherbourg-Octeville (+ 2 %). Mais la crise les touche différemment. Le reflux industriel se montre très important au Havre, avec la perte de plus de 3 000 emplois industriels en deux ans, entre le début 2008 et la fin 2009 (soit 9 % des emplois industriels), auxquels s'ajoutent les pertes d'emplois intérimaires. En revanche, les spécificités industrielles du Cotentin (la construction

navale et le nucléaire) semblent l'épargner. Au déclenchement de la crise, Cherbourg-Octeville bénéficie d'un ensemble industriel moins soumis aux aléas de la conjoncture mondiale, qui crée même de nouveaux emplois à la faveur de la reprise industrielle.

Par ailleurs, au Havre, le repli du tertiaire marchand, notamment des activités portuaires, s'ajoute à la crise industrielle. Ses difficultés ont un fort impact négatif. À Cherbourg-Octeville, la situation est différente. Le tertiaire marchand ne représente que 34 % de l'emploi, mais l'emploi n'y baisse pas.

Ces différences de trajectoire se réfractent dans l'évolution des taux de chômage *(Illustration 39)* : Le Havre détient le record régional (12,5 % en 2015, en progression de 2,1 points depuis 2003), alors que Cherbourg-Octeville affiche un taux inférieur à la moyenne régionale (9,4 %, en progression de 0,4 point).

39 Des taux de chômage en moyenne plus élevés dans l'est de la Normandie

Taux de chômage par zone d'emploi en 2015

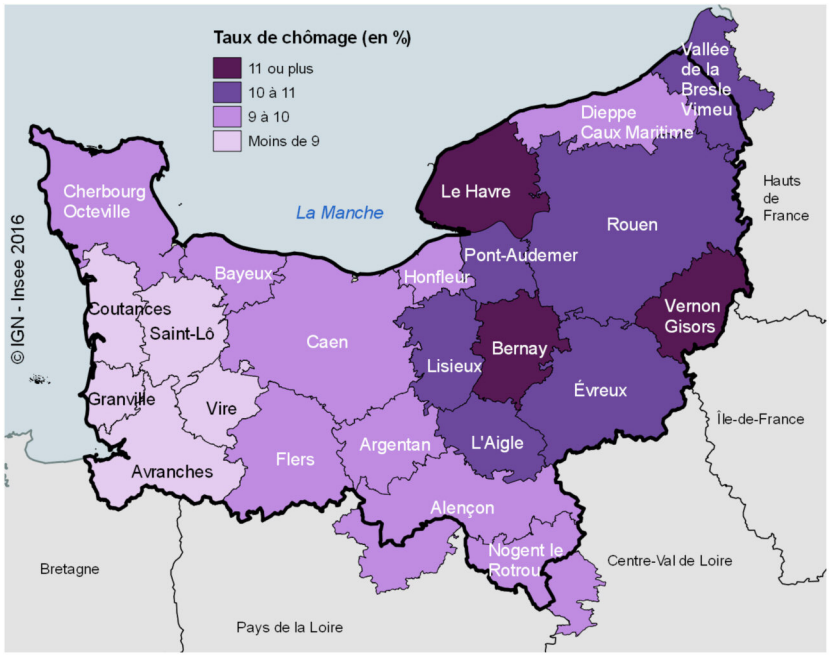

Source : Insee, taux de chômage localisé

Des territoires industriels qui plient mais ne s'effondrent pas

Cinq zones d'emploi à la fois rurales et industrielles affichent des évolutions d'emploi entre 2003 et 2013 très proches de la moyenne régionale : Avranches, Vire, Lisieux, L'Aigle et Dieppe-Caux Maritime *(Illustration 36)*. Ces territoires ont à la fois une agriculture et une industrie mieux implantées qu'en moyenne, sans pour autant que la sphère productive y occupe une place écrasante. Dans ce groupe, Vire se détache sensiblement, avec une part d'emplois productifs de 45 %, mais les autres restent en deçà de 40 %.

À Avranches, Vire et Dieppe-Caux Maritime, l'industrie résiste mieux qu'à Flers, Nogent-le-Rotrou ou la vallée de la Bresle-Vimeu, autant durant la période antérieure à la récession de 2008-2009 qu'après. Les spécificités industrielles de ces territoires expliquent sans doute l'écart : le nucléaire, pour la zone d'emploi de Dieppe-Caux maritime, l'agroalimentaire, à Vire, des fleurons dans la maroquinerie et l'habillement « haut de gamme » à Avranches. Les coups de boutoir de la crise se font plutôt sentir à L'Aigle (forte baisse de l'emploi salarié lié au recul industriel entre 2008 et 2013) et à Lisieux.

À Lisieux et surtout à Avranches, l'emploi est soutenu par le tertiaire marchand. À Avranches, le tourisme explique largement une progression régulière dans ce secteur, à peine contrariée par la crise. Même peu qualifiés et pas forcément stables, ces nouveaux emplois permettent une insertion dans le monde du travail. Au final, Avranches reste la zone d'emploi où le taux de chômage est le plus bas en Normandie *(Illustration 39)*.

Le tertiaire non marchand croît également fortement à Vire. Dès 2012, le niveau d'emploi dans ce secteur rattrape son niveau d'avant crise. En 2013, l'emploi dans ce secteur est de 14 % supérieur à son niveau de 2003, progression la plus forte enregistrée en Normandie. Ces facteurs favorables (mais aussi le départ des jeunes) contribuent à maintenir un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale.

À L'Aigle, les créations d'emplois dans l'action sociale et dans la santé constituent une compensation importante du recul de l'économie productive, mais insuffisante pour assurer l'insertion ou la réinsertion de certaines populations dans l'emploi. Ceci explique que L'Aigle affiche l'une des plus fortes progressions du taux de chômage en Normandie depuis 2003.

Trois zones d'emploi complètent ce groupe où l'emploi, en 2013, s'éloigne le moins du niveau de 2003 : Pont-Audemer, Coutances et Argentan. Ces trois zones d'emploi profitent de la bonne conjoncture du milieu des années 2000 : l'emploi y croît, même faiblement, la baisse de l'emploi industriel étant plus que compensée par la croissance des services. Aucune n'échappe à la crise de 2008-2009, même si l'impact est différent : assez limité à Pont-Audemer, plus important à Coutances. Mais le rebond après la crise ne se traduit en emplois nouveaux qu'à Pont-Audemer et, dans ce territoire, par des emplois non-salariés (dont le nombre augmente de 11 % entre 2008 et 2013) ou des emplois salariés dans les services non marchands. Ceci n'empêche pas le chômage d'y augmenter plus rapidement qu'en moyenne, Pont-Audemer restant la zone d'emploi de Normandie où l'offre d'emplois sur place est la plus faible (32 emplois pour 100 habitants et un taux de chômage de 10,9 % en 2015, en progression de 2,6 points par rapport à 2003). À Coutances et Argentan, des situations difficiles perdurent, et l'emploi continue de s'effriter, le tertiaire ne retrouvant pas son dynamisme d'avant la crise.

40 Selon leurs caractéristiques économiques, les zones d'emploi ont réagi inégalement face à la crise

Indicateurs sur l'emploi et le chômage dans les zones d'emploi

Zone d'emploi	Emplois en 2013		Évolutions de l'emploi			Parts d'emploi (2012)					Nombre d'emplois pour 100 habitants (2012)		Taux de chômage	
	Nombre d'emplois	Proportion de salariés	2003 à 2013	2003 à 2007	2008 à 2013	Agriculture sylviculture pêche	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble	dont sphère productive	2003	2015
Honfleur	**22 659**	**85,1**	**5,0**	**6,8**	**-1,7**	**4,2**	**8,7**	**7,2**	**53,6**	**26,3**	**44,5**	**10,9**	**8,4**	**9,6**
Granville	**17 831**	**84,2**	**4,3**	**4,4**	**-0,1**	**6,9**	**12,9**	**9,3**	**39,9**	**31,1**	**35,1**	**10,9**	**7,6**	**8,9**
Rouen	**334 305**	**92,0**	**3,2**	**5,0**	**-1,7**	**1,7**	**15,0**	**7,7**	**43,6**	**31,9**	**39,8**	**13,2**	**8,8**	**10,7**
Caen	**199 274**	**90,4**	**3,2**	**3,7**	**-0,5**	**2,4**	**12,0**	**7,3**	**44,3**	**33,9**	**40,5**	**12,7**	**8,5**	**9,9**
Saint-Lô	**39 303**	**89,4**	**2,0**	**1,8**	**0,1**	**6,4**	**13,3**	**8,8**	**36,8**	**34,6**	**40,7**	**13,2**	**5,3**	**7,6**
Cherbourg-Octeville	75 923	89,6	1,1	2,4	-1,3	5,1	20,3	8,2	34,3	32,1	39,6	14,8	9,0	9,4
Pont-Audemer	14 856	85,7	1,0	1,7	-0,7	4,6	16,3	9,6	40,3	29,2	32,2	12,1	8,3	10,9
Avranches	34 960	83,2	0,6	-0,2	0,7	9,6	19,9	9,1	33,6	27,9	40,4	15,9	5,1	6,8
Vire	15 594	86,6	0,3	0,6	-0,4	7,3	22,3	5,5	35,5	29,3	39,1	17,7	6,8	8,6
Lisieux	26 041	86,6	-0,9	0,9	-1,8	6,2	17,3	8,1	38,7	29,7	37,4	13,6	8,7	10,0
Argentan	14 259	85,2	-1,3	1,2	-2,5	8,6	15,3	6,4	37,1	32,6	36,0	13,1	8,7	9,4
L'Aigle	12 019	85,2	-1,5	2,8	-4,2	8,0	23,6	7,7	31,6	29,1	36,3	14,1	7,3	10,3
Dieppe - Caux maritime	44 651	89,3	-2,3	0,7	-2,9	4,3	23,7	7,2	33,8	31,0	37,8	14,4	9,1	9,8
Coutances	20 539	83,8	-3,0	1,4	-4,4	10,4	15,0	10,1	34,3	30,1	37,0	12,9	6,5	8,7
Le Havre	156 382	93,2	-3,2	3,3	-6,2	1,3	17,5	7,3	42,8	31,1	39,7	15,3	10,4	12,5
Évreux	**82 259**	**90,2**	**-5,6**	**-1,7**	**-4,0**	**2,4**	**16,7**	**7,0**	**38,8**	**35,2**	**37,5**	**13,0**	**7,3**	**10,3**
Alençon	**45 448**	**87,7**	**-6,9**	**-0,3**	**-6,6**	**5,8**	**13,0**	**8,1**	**37,2**	**36,0**	**38,1**	**11,5**	**7,3**	**9,7**
Vallée de la Bresle - Vimeu	**35 266**	**89,4**	**-7,5**	**1,2**	**-8,6**	**4,1**	**35,7**	**6,2**	**31,4**	**22,7**	**37,5**	**19,0**	**7,8**	**10,5**
Vernon - Gisors	**37 922**	**89,4**	**-8,7**	**-1,2**	**-7,6**	**2,2**	**21,3**	**7,8**	**40,5**	**28,2**	**33,1**	**13,4**	**8,1**	**11,4**
Flers	**36 401**	**86,4**	**-10,2**	**-1,4**	**-8,9**	**6,9**	**25,7**	**7,6**	**30,8**	**29,0**	**38,4**	**16,5**	**6,8**	**9,3**
Bernay	**18 075**	**85,0**	**-10,5**	**-4,3**	**-6,5**	**6,4**	**20,3**	**9,3**	**33,1**	**30,9**	**33,1**	**13,0**	**8,4**	**11,2**
Bayeux	**17 368**	**85,1**	**-11,2**	**-7,6**	**-3,9**	**8,1**	**13,7**	**5,9**	**41,0**	**31,3**	**35,5**	**11,8**	**7,6**	**9,3**
Nogent-le-Rotrou	**16 692**	**84,8**	**-14,6**	**-5,4**	**-9,6**	**8,0**	**28,3**	**6,3**	**31,4**	**26,0**	**39,3**	**18,6**	**6,4**	**9,0**
Ensemble	**1 318 027**	**89,8**	**-1,0**	**2,2**	**-3,1**	**3,6**	**16,7**	**7,7**	**40,3**	**31,7**	**39,0**	**13,8**	**8,4**	**10,3**

Note : dans ce tableau, les zones d'emploi sont classées par évolution d'emploi 2003-2013 décroissante
Sources : Insee – Estimations annuelles d'emploi, recensement de la population 2012, Taux de chômage localisé
Unités : nombre, %

Définitions

Auto-entrepreneur : le régime de l'auto-entrepreneur s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux entreprises individuelles exerçant une activité commerciale, artisanale ou libérale (à l'exception de certaines activités) et relevant du régime fiscal de la micro-entreprise. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Chômage au sens du BIT : le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Chômeur de longue durée : demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) : ce sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Les DEFM de catégorie A sont sans emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Les DEFM de catégories A, B et C sont l'ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Dépendance : le taux de dépendance correspond à la part de l'emploi salarié des établissements du territoire dépendant de centres de décision extérieurs au territoire dans l'emploi salarié total du territoire.

Pauvreté : le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Pérenne : pour un territoire donné, établissement actif tout au long de la période.

Productivité apparente du travail : la productivité apparente du travail ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme « apparente » rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés. La productivité apparente du travail est usuellement mesurée en rapportant la richesse créée (mesurée par la valeur ajoutée) au facteur travail (nombre d'emplois). On parle alors de productivité apparente du travail par tête.

RSA : le revenu de Solidarité active (RSA), entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine, se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI créé en 1988) et à l'allocation parent isolé (API).

Sphère : la partition de l'économie en deux sphères, présentielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Par différence, les activités non-présentielles produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Turnover : somme des augmentations brutes et des diminutions brutes d'emploi.

Unité de consommation : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les revenus de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation.

Valeur ajoutée : solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Insee Dossier

La crise économique et financière de 2008-2009 n'a pas eu le même impact sur toutes les régions françaises. Du fait de ses spécificités sectorielles, la Normandie a particulièrement souffert des pertes d'emplois entre 2007 et 2009. Les créations d'emploi ont fortement baissé. À partir de 2011, l'emploi normand augmente à nouveau, mais plus timidement que dans les autres régions. La crise n'a pas fondamentalement modifié les caractéristiques économiques de la région, mais le chômage a augmenté. Déjà supérieur à celui de la France métropolitaine avant récession, le taux de chômage de la Normandie a davantage augmenté entre fin 2008 et fin 2009. Cette hausse touche en premier les jeunes mais frappe ensuite plus durement les seniors.
Les effets de la crise sur le marché de l'emploi ont des répercussions sur le niveau de vie des ménages. Si le taux de pauvreté reste inférieur à celui de la France métropolitaine, le revenu des ménages normands augmente moins vite qu'auparavant. Les inégalités s'accroissent, entre ménages et entre territoires.

Insee Dossier n° 2
Novembre 2016

Insee Normandie
5, rue Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Maryse Cadalanu

Attachés de presse :
Martine Chéron (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe Lemarchand (Caen)
Tél : 02.31.15.11.14

ISSN : 2493-7452 (en ligne)
@Insee 2016

Insee
Mesurer pour comprendre
Normandie